


# Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

## Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français



1999

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français dans les écoles de langue française .....	3
Les programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français .....	3
Les divers modèles de prestation des programmes .....	4
<b>Le programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français</b> .....	6
L'évaluation et le placement initial .....	6
Le suivi .....	6
L'intégration .....	6
Les liens avec les autres disciplines .....	7
Les liens avec le programme d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français à l'élémentaire .....	7
L'obtention du diplôme d'études secondaires .....	7
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage .....	8
Les attentes et les contenus d'apprentissage .....	8
Les domaines d'étude .....	9
<b>Cours :</b>	
Actualisation linguistique en français 1, cours ouvert (FFAAO) .....	10
Actualisation linguistique en français 2, cours ouvert (FFABO) .....	18
Actualisation linguistique en français 3, cours ouvert (FFACO) .....	26
Actualisation linguistique en français 4, cours ouvert (FFADO) .....	34
Perfectionnement du français 1, cours ouvert (FFPAO) .....	42
Perfectionnement du français 2, cours ouvert (FFPBO) .....	51
Perfectionnement du français 3, cours ouvert (FFPCO) .....	60
Perfectionnement du français 4, cours ouvert (FFPDO) .....	69
<b>Grille d'évaluation du rendement</b> .....	78
<b>Lexique</b> .....	82



# Introduction

*Le curriculum de l'Ontario, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999* sera mis en œuvre à partir de septembre 1999 dans les écoles secondaires de l'Ontario. Le présent document remplace le programme-cadre *Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1994*.

Les renseignements communs à tous les programmes-cadres sont publiés dans un document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année – Planification des programmes et évaluation, 1999*. Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

## **L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français dans les écoles de langue française**

L'école franco-ontarienne se caractérise par sa grande diversité. Cela s'explique notamment par le contexte minoritaire dans lequel évolue la francophonie ontarienne, l'immigration internationale et la mobilité sociale. La clientèle scolaire des écoles secondaires de langue française de l'Ontario se compose majoritairement d'élèves qui s'expriment couramment en français et qui possèdent les compétences langagières pour communiquer, apprendre et s'affirmer culturellement en français. Toutefois, certains élèves issus de familles anglo-dominantes ou de familles où le français n'est pas nécessairement la langue d'usage au foyer ont une connaissance limitée du français, ce qui présente un obstacle à leur apprentissage scolaire. Dans certains cas, les élèves doivent se familiariser avec le français standard, les expressions et le vocabulaire utilisés à l'école pour mieux réussir leurs études. Les écoles reçoivent aussi des élèves provenant d'autres pays dont certains ont connu une scolarisation très différente de celle dispensée dans les écoles franco-ontariennes ou qui ont subi des interruptions dans leur scolarité et n'ont pas les compétences de base en lecture, en écriture ou en mathématiques.

Pour assurer à tous des chances égales de réussite, l'école doit tenir compte des différences linguistiques, scolaires et socioculturelles de ses élèves et répondre à leurs besoins particuliers en offrant les programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF). Ces deux programmes permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite de leurs études et à leur insertion dans le monde du travail. Ces programmes d'appui visent l'intégration rapide au programme d'études ordinaire.

## **Les programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français**

Le programme d'actualisation linguistique en français s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire linguistique. Il favorise aussi le développement d'une attitude positive face à l'utilisation du français.

Le programme de perfectionnement du français s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles franco-ontariennes ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité. Il lui permet d'acquérir et de perfectionner ses compétences de base en lecture, en écriture et en mathématiques et d'enrichir son répertoire linguistique afin d'intégrer et de suivre avec plus d'aisance le programme ordinaire. Il lui permet aussi de se familiariser avec les particularités du système d'enseignement franco-ontarien et avec son nouveau milieu socioculturel.

### **Les divers modèles de prestation des programmes**

L'école peut adopter un ou plusieurs modèles de prestation selon les besoins particuliers des élèves et suite aux résultats de l'évaluation initiale. On peut choisir parmi les modèles suivants pour dispenser les programmes d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français :

**Le modèle de soutien intensif.** Ce modèle convient particulièrement bien aux élèves :

- qui ne parlent pas ou qui parlent peu le français et qui doivent acquérir rapidement une connaissance suffisante de la langue;
- qui ont peu fréquenté l'école ou vécu des interruptions dans leur scolarité et qui ont besoin de suivre la composante d'alphabétisation d'un programme de PDF.

L'horaire de l'élève est composé de cours d'ALF ou de PDF et de cours du programme d'études ordinaire comme l'éducation physique et santé ou l'éducation artistique. Les cours du programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français peuvent être combinés avec d'autres matières comme un cours de mathématiques, donnant ainsi droit à des crédits d'études interdisciplinaires.

**Le modèle de soutien partiel.** Ce modèle convient aux élèves :

- inscrits au programme d'ALF qui connaissent suffisamment le français pour répondre aux attentes prescrites dans les autres matières mais qui ne sont pas encore prêts à suivre le programme d'études ordinaire de français;
- qui ont acquis les bases de la lecture et de l'écriture, mais qui ne sont pas encore prêts à suivre le programme d'études ordinaire de français.

L'horaire de l'élève est composé de cours d'ALF ou de PDF et de cours du programme d'études ordinaire donnant droit soit à des crédits obligatoires ou optionnels.

**Le modèle de soutien tutoriel.** Ce modèle convient aux élèves :

- qui ont une connaissance insuffisante de la langue pour suivre le programme d'études ordinaire de français;
- qui nécessitent de l'aide pour assurer leur réussite.

Ce modèle est suggéré lorsque le nombre d'élèves inscrits dans les cours d'ALF ou de PDF ne permet pas la création d'un regroupement. L'élève suit le programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français dans la classe régulière et reçoit une aide individuelle d'un tuteur ou tutrice ou d'un moniteur ou monitrice.

**Le modèle de transition.** Ce modèle convient aux élèves :

- qui ont besoin d'aide pour assurer leur intégration dans le programme d'études ordinaire de français;
- qui maîtrisent le français parlé, mais qui ont besoin d'un soutien en lecture et en écriture.

L'élève suit le programme d'études ordinaire mais reçoit une aide individuelle d'un tuteur ou tutrice ou d'un moniteur ou monitrice selon ses besoins afin de faciliter son intégration et d'assurer sa réussite.

Quels que soient les modèles de prestation choisis, les responsables des cours d'ALF et de PDF collaboreront avec les enseignantes et les enseignants des programmes d'études ordinaires afin de planifier et d'organiser des activités d'apprentissage dans les cours d'ALF et de PDF qui développent, chez l'élève, l'acquisition des connaissances et des compétences langagières nécessaires pour suivre le plus rapidement possible le programme d'études ordinaire.

# Le programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français

## L'évaluation et le placement initial

Les conseils scolaires et les écoles doivent mettre sur pied des procédures et des mécanismes d'évaluation des compétences langagières des élèves afin de déterminer le placement initial le plus approprié pour chaque élève. Pour dresser le profil d'entrée de l'élève, il est important :

- de préciser les antécédents personnels et scolaires de l'élève, à l'aide du dossier scolaire ou par des renseignements fournis par l'élève et les parents;
- d'évaluer le degré de connaissances et de compétences de l'élève en français tant à l'oral qu'à l'écrit et dans les autres matières, notamment en mathématiques;
- de déterminer, dans le cas d'un nouvel-arrivant, la connaissance que l'élève a de son nouveau milieu.

Il faut souligner que le placement de l'élève dans le programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français s'effectue selon le niveau de maîtrise des compétences langagières de l'élève indépendamment de son âge.

Il est grandement souhaitable d'impliquer les parents dans le choix du placement et de les informer des modalités de fonctionnement du programme. La décision finale d'accepter ou de refuser le placement suggéré leur appartient.

## Le suivi

Il est essentiel d'assurer un suivi continu à la suite du placement initial pour déterminer le moment opportun pour chaque élève d'intégrer le programme d'études ordinaire. Afin de décider si l'élève possède les connaissances et les compétences suffisantes lui permettant de suivre de façon adéquate le programme d'études ordinaire, il est primordial de mesurer les progrès réalisés et le cheminement qui reste à parcourir, entre autres en analysant des échantillons de travaux à des moments prédéterminés. On peut le cas échéant suggérer à l'élève un cours qui réponde mieux à ses besoins pour qu'il ou elle puisse intégrer le plus rapidement possible les cours ordinaires.

## L'intégration

Lorsqu'il est jugé que l'élève possède les connaissances et les compétences nécessaires pour intégrer le programme ordinaire, et afin de faciliter la transition, l'élève peut, selon ses besoins, bénéficier d'une aide individuelle. De plus, le personnel enseignant des cours ordinaires se doit de porter une attention particulière aux élèves provenant des cours d'ALF ou de PDF afin de les soutenir dans l'acquisition de la terminologie spécialisée propre à chaque matière et ainsi favoriser le développement des compétences essentielles à leur réussite. Les enseignantes et les enseignants doivent aussi miser sur la richesse de la diversité culturelle et linguistique de tous les élèves dans leurs classes pour encourager les échanges et ainsi faciliter la transition des élèves des cours d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français aux cours ordinaires.

### Les liens avec les autres disciplines

Dans les cours d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français, on s'inspire, pour élaborer certaines unités, du contenu du programme ordinaire de français et des autres disciplines en l'adaptant en fonction des besoins de l'élève. C'est pourquoi les enseignantes et les enseignants des cours d'ALF et de PDF doivent bien connaître les attentes et les contenus d'apprentissage des autres matières.

### Les liens avec le programme d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français à l'élémentaire

Il est possible que certains élèves du secondaire inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français proviennent d'un programme similaire à l'élémentaire. Pour faciliter la transition de ces élèves, les responsables du programme d'ALF et de PDF au secondaire doivent assurer une continuité avec le programme de l'élémentaire.

### L'obtention du diplôme d'études secondaires

Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario exige l'obtention de quatre crédits de français dont un au niveau de la douzième année. L'élève peut cumuler comme crédits de français obligatoires un maximum de trois crédits dans le programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français. L'élève qui aurait suivi un quatrième cours peut compter le quatrième crédit comme un crédit optionnel.

L'obtention du diplôme dans les écoles secondaires de l'Ontario est conditionnelle à la réussite du test de compétence linguistique de la 10<sup>e</sup> année. Toutefois, ce test peut être différé jusqu'à ce que l'élève intègre un cours de français au niveau de la dixième, de la onzième ou de la douzième année.

### Les cours d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français

Cours	Type	Code	Crédit	Préalable
ALF 1	Ouvert	FFAAO	1	Aucun
ALF 2	Ouvert	FFABO	1	ALF 1 ou l'équivalent
ALF 3	Ouvert	FFACO	1	ALF 2 ou l'équivalent
ALF 4	Ouvert	FFADO	1	ALF 3 ou l'équivalent
PDF 1	Ouvert	FFPAO	1	Aucun
PDF 2	Ouvert	FFPBO	1	PDF 1 ou l'équivalent
PDF 3	Ouvert	FFPCO	1	PDF 2 ou l'équivalent
PDF 4	Ouvert	FFPDO	1	PDF 3 ou l'équivalent

Chacun des quatre cours d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français reflète une progression dans le niveau de difficulté et de complexité des connaissances et des compétences langagières que les élèves doivent acquérir et développer. Il faut tenir compte que tous les élèves ne progressent pas au même rythme. Certains, par exemple, peuvent

répondre aux attentes de deux cours d'ALF (p. ex., ALF 1 et ALF 2) dans une période de 110 heures, soit le temps alloué pour un crédit. Dans ce cas, l'élève obtient un crédit pour le cours le plus avancé, soit ALF 2. Il est aussi possible que, pour répondre aux attentes d'un cours, des élèves doivent reprendre une partie du cours ou le cours au complet.

Les cours d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français peuvent être offerts comme cours ouvrant droit à un demi-crédit. Ces cours exigent un minimum de 55 heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes : inclure une gamme d'attentes qui englobe tous les domaines d'étude et respecter l'équilibre entre les différents domaines. Cette règle ne s'applique pas aux cours de perfectionnement du français 3 et 4. Chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2», selon le cas. La reconnaissance d'un demi-crédit (0,5) sera inscrite au bulletin scolaire et sur le relevé de notes de l'Ontario à la colonne de la valeur en crédits.

Il se peut que certains élèves inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français éprouvent des difficultés d'apprentissage. L'école est tenue de leur offrir des services complémentaires connexes tels que les services à l'enfance en difficulté pour qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit élaboré et tenu à jour.

### **Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage**

Les enseignantes et les enseignants choisiront des stratégies d'enseignement et planifieront des activités d'apprentissage susceptibles de répondre aux besoins, aux aptitudes, aux antécédents, aux intérêts et aux styles d'apprentissage de l'élève.

L'élève apprendra plus facilement à s'exprimer en français quand les activités prévues favorisent des échanges en français où la langue est utilisée pour répondre à des besoins authentiques de communication dans des contextes et des situations variés. L'apprentissage coopératif est une stratégie d'enseignement qui favorise ce genre d'échanges.

### **Les attentes et les contenus d'apprentissage**

À chacun des domaines du programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent, de façon générale, les connaissances et les compétences dont les élèves doivent à la fin de chaque cours démontrer la maîtrise. Ces connaissances et ces compétences sont explicitées dans les contenus d'apprentissage.

Les contenus d'apprentissage sont répartis en rubriques. Cette répartition ne constitue pas un cloisonnement des contenus en catégories distinctes. Elle a simplement pour objet d'aider l'enseignante ou l'enseignant à mieux cibler son enseignement et à planifier les activités d'apprentissage proposées aux élèves.

Les exemples reliés aux contenus d'apprentissage ne le sont qu'à titre indicatif. Ils illustrent la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions proposées. Ces exemples ne sont fournis qu'à titre de guide pour le personnel enseignant afin de préciser la signification d'un contenu d'apprentissage.

## Les domaines d'étude

La matière dans les cours d'actualisation linguistique en français se répartit en quatre domaines : la communication orale, la lecture, l'écriture et l'appropriation de la langue et de la culture. En perfectionnement du français, les domaines sont la communication orale, la lecture, l'écriture et l'initiation à la société canadienne. Ces quatre domaines ne s'enseignent pas de façon isolée. Ils se renforcent et se complètent pour permettre à l'élève de maîtriser toutes les notions du cours.

En **communication orale**, dans le programme d'actualisation linguistique en français, on vise surtout à développer chez l'élève des compétences au niveau de l'écoute, de l'expression orale et de l'exploration de produits audiovisuels. L'élève apprend à communiquer avec clarté et aisance en français en utilisant un vocabulaire juste et approprié dans différents contextes autant dans des situations dirigées que spontanées. Dans le programme de perfectionnement du français, on sensibilise l'élève aux particularités linguistiques de son nouveau milieu. L'élève est encouragé à écouter des émissions radiophoniques ou télévisées d'expression française pour enrichir son répertoire linguistique et culturel.

En **lecture**, il est important que les textes utilisés soient adaptés à l'âge de l'élève et soient à un niveau de difficulté qui présente un défi raisonnable. L'élève doit être encouragé à lire une variété de textes reflétant différentes cultures de la francophonie autant ontarienne, canadienne que mondiale. L'occasion doit lui être offerte de partager à l'oral comme à l'écrit ses lectures et d'exprimer de différentes façons ce qu'il en retire. Dans le programme d'actualisation linguistique en français, surtout dans les cours d'ALF 1 et d'ALF 2, l'accent est mis sur la compréhension de textes, l'enrichissement du vocabulaire et sur la prononciation correcte. Dans le programme de perfectionnement du français, en particulier dans les cours de PDF 1 et de PDF 2, on cible le développement des compétences de base en lecture. Les deux programmes cherchent aussi à amener l'élève à réfléchir de façon critique sur ses lectures à la lumière de ses connaissances et de ses expériences.

En **écriture**, l'élève doit pouvoir rédiger une variété de textes en utilisant les conventions prescrites dans le programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français. On veut amener l'élève à appliquer à l'écrit les compétences développées en communication orale et en lecture. En PDF 1 et PDF 2, on vise le développement des compétences de base dans l'apprentissage de l'écrit. Lors d'activités d'écriture, l'accent doit être placé autant sur l'organisation de la pensée que sur les connaissances linguistiques. Les notions grammaticales et syntaxiques devraient être présentées autant que possible en contexte.

En actualisation linguistique en français, le domaine de l'**appropriation de la langue et de la culture** veut sensibiliser l'élève à certains aspects de la réalité de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale et développer un sentiment d'appartenance.

En perfectionnement du français, le domaine de l'**initiation à la société canadienne** veut faciliter l'intégration de l'élève à son nouveau milieu scolaire et communautaire. Il cherche également à sensibiliser l'élève aux réalités ontariennes et canadiennes tout en tenant compte de ses expériences antérieures. Les expériences et la recherche démontrent en effet que l'élève s'intègre plus rapidement lorsque sa culture d'origine est valorisée dans le milieu d'accueil. Par ailleurs, dans les cours de PDF 1 et de PDF 2, on met l'accent sur le développement des compétences de base en mathématiques nécessaires à l'apprentissage de l'élève.

---

## **Actualisation linguistique en français 1, cours ouvert**

(FFAAO)

Ce cours permet à l'élève qui débute en français d'acquérir les notions de base en communication orale, en lecture et en écriture. À la fin du cours, l'élève peut comprendre l'essentiel de la langue parlée, s'exprimer correctement dans un français simple, lire et rédiger divers textes courts. Les activités proposées et l'exploration des médias et des ressources technologiques d'expression française lui permettent de mieux connaître la communauté francophone et de s'y identifier.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de divers messages, y compris le contenu de documents audiovisuels.
- exprimer de façon cohérente ses idées dans une variété de situations dirigées ou spontanées.
- présenter des communications orales de divers types.
- utiliser un vocabulaire approprié, des phrases simples correctement structurées et des éléments prosodiques adaptés à la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et quelques supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- se donner une intention de communication (p. ex., s'informer, explorer la langue, se divertir).
- écouter des messages de locuteurs variés pour se familiariser avec diverses prononciations (p. ex., invités, personnes du milieu communautaire, médias).
- utiliser des stratégies efficaces d'écoute pour réagir de façon appropriée et participer aux activités de la classe (p. ex., regarder le locuteur, écouter sans interrompre, manifester sa compréhension par des gestes appropriés, utiliser le contexte et demander des éclaircissements ou des précisions pour approfondir sa compréhension du message).
- démontrer sa compréhension d'une variété de messages (p. ex., consignes de tâches scolaires à effectuer, explications diverses, récits lus ou présentés, présentation d'invités, écoute de chansons, visionnement de messages publicitaires).
- dégager les idées principales d'un message (p. ex., en les illustrant, en les paraphasant).
- identifier les composantes d'une communication orale (p. ex., locuteur, auditeur, intention, message).

- utiliser les indices extra-linguistiques pour comprendre le message (p. ex., intonation, gestes, mimiques).

#### *Production*

- exprimer ses besoins, ses idées, ses intérêts et ses sentiments en participant à des échanges dirigés ou spontanés (p. ex., demander des explications, raconter une expérience personnelle, discuter d'un événement de l'actualité, présenter un bref exposé sur un sujet d'intérêt personnel).
- présenter une variété de communications orales préparées ou improvisées sur des sujets divers (p. ex., décrire une personne, un animal, un objet, un lieu ou une activité, expliquer un mode d'emploi, dramatiser un conte, présenter un bulletin de nouvelles).
- se donner une intention de communication (p. ex., informer, explorer la langue, se divertir).
- organiser son message en tenant compte des caractéristiques de la situation de communication (p. ex., prévoir une phrase d'introduction qui expose le sujet, inclure une phrase de conclusion).

- évaluer sa communication, avec de l'aide, pour cerner les éléments à améliorer lors de prochaines présentations.
- utiliser spontanément le français lors de sa participation à des activités de groupe (p. ex., tâches de résolution de problèmes, projet d'apprentissage coopératif).

#### **Notions relatives à la langue**

- utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication ou au sujet traité.
- ordonner correctement les mots de divers types de phrases en utilisant l'intonation appropriée (phrase affirmative, négative, interrogative, impérative).
- construire des phrases logiquement structurées et reliées par des marqueurs de relation appropriés (p. ex., avant, mais, ensuite, enfin).
- utiliser correctement les verbes «être» et «avoir» et les verbes usuels aux temps simples de l'indicatif (présent, imparfait, futur).
- utiliser correctement les expressions et les adverbes pour bien situer les faits ou les événements dans le temps (p. ex., hier, aujourd'hui, demain, la semaine dernière).
- utiliser correctement les pronoms personnels sujets (p. ex., «*Nous* marchons vite»).
- utiliser correctement les articles selon le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent et faire, au besoin, l'élision ou la contraction (p. ex., «*l'*oiseau» au lieu de «le oiseau»; «la nourriture *du* chien» au lieu de «la nourriture de le chien»).
- faire l'accord des adjectifs qualificatifs avec les noms qu'ils qualifient (p. ex., une tempête *violente*).
- utiliser correctement les adjectifs possessifs, démonstratifs et interrogatifs.
- faire la liaison entre les mots (p. ex., «les (z) élèves»; «mon (n) école»).

- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «J'ai fini» au lieu de «Je suis fini»).
- soigner sa prononciation et son articulation pour faciliter la compréhension de son message.

#### **Méthodes de travail**

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
- utiliser des techniques adéquates de présentation (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des indices extra-linguistiques pour mieux faire comprendre le message : voix, gestes, mimiques).
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de textes adaptés à son âge et à son niveau linguistique provenant de diverses sources et visant des objectifs pratiques et variés.
- décrire l'organisation générale et certaines caractéristiques d'une variété de textes, notamment des textes narratifs, descriptifs et explicatifs.
- préciser le sens d'un texte en utilisant des indices d'ordre lexical et syntaxique.
- justifier sa réaction à un texte.
- utiliser des stratégies de lecture appropriées pour construire le sens d'un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- extraire le sens d'une variété de textes (p. ex., affiche, menu, dialogue, horaire, fiche descriptive, directive, règles de jeu, légende, message publicitaire).
- lire à haute voix en prononçant et en articulant correctement les phonèmes des mots.
- démontrer sa compréhension d'une variété de récits simples (p. ex., raconter l'histoire dans ses propres mots, discuter de certains aspects, répondre à des questions clés, faire suite au récit, exprimer ses opinions et ses préférences, transposer le contenu sous une autre forme de communication : saynète, bande dessinée, illustration).
- relever les principales caractéristiques d'un texte narratif, descriptif et explicatif (p. ex., retracer les événements importants et décrire les personnages principaux d'un texte narratif, identifier les données principales d'un texte descriptif, repérer les gestes à poser dans un texte qui comporte des directives).
- dégager l'organisation d'un texte (p. ex., en retraçant l'ordre chronologique des événements d'un récit).
- résumer un texte en précisant les éléments clés.

- exprimer sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et sur son expérience personnelle.
- comparer sa réaction à un texte à celle d'autres personnes afin de revoir sa propre position, s'il y a lieu.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., faire une présentation au sujet des règlements de l'école).

#### *Notions relatives à la langue*

- décoder correctement les différents sons représentés par chaque lettre de l'alphabet, par la combinaison de lettres (p. ex., «c-qu»; «f-ph»; «s-c-ç-ss-t»), le son des demi-voyelles (p. ex., tel que dans «yeux, pied, paille»), le *e* muet (p. ex., fille) et le *h* muet ou légèrement aspiré (p. ex., heure).
- reconnaître globalement les mots lus fréquemment.
- décoder les mots en se servant de sa connaissance des sons formés par des combinaisons de lettres, y compris les sons complexes (p. ex., feuille, cueille, fouille, rouille) et les syllabes complexes (p. ex., phares, chorales, cœur).

- expliquer le sens des mots inconnus en recourant à diverses méthodes et ressources (p. ex., dictionnaires, contexte, illustrations, indices morphologiques).
- démontrer une compréhension du vocabulaire de base de diverses matières (p. ex., mathématiques, sciences, éducation technologique).
- relever les éléments qui assurent la continuité et la cohérence dans le texte (p. ex., marqueurs de relation, organisateurs textuels).

**Méthodes de travail**

- adapter ses stratégies de lecture selon le texte et les objectifs poursuivis (p. ex., décomposer les phrases en unités de sens, relire certains passages pour confirmer certains détails).
- utiliser les éléments paratextuels pour mieux comprendre le sens d'un texte (p. ex., illustrations, titre et sous-titres).
- choisir des informations pertinentes pour réaliser un projet sur un sujet donné (p. ex., préparer une fiche biographique d'un ou d'une artiste francophone).
- annoter des textes et prendre des notes dans différents contextes (p. ex., comme aide-mémoire pour faciliter la recherche).

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de courts textes en fonction d'intentions et de destinataires divers.
- rédiger des textes cohérents et bien structurés adaptés à la situation de communication.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales, syntaxiques et lexicales à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail et les technologies appropriées pour produire ses textes.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### Production

- rédiger de courts textes pour faire connaître ses intérêts, ses préférences ou ses sentiments (p. ex., lettre d'amitié, lettre de félicitations, journal intime).
- rédiger de courts textes pour renseigner sur des sujets divers, y compris des sujets d'actualité (p. ex., fiche biographique, invitation, annonce).
- rédiger de courts textes pour créer un univers imaginaire, exprimer sa créativité et explorer l'esthétique du langage (p. ex., chanson, poème, conte, récit, bande dessinée).
- tenir compte de la situation de communication selon le type de texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- organiser ses idées en tenant compte du type de texte (p. ex., rédiger une introduction pour présenter un sujet, inclure une situation initiale pour amorcer un récit).
- faire l'accord du verbe avec son sujet selon la règle générale (p. ex., «Les jeunes *aiment* la musique»).
- utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels au présent, à l'imparfait et au futur simple de l'indicatif et au présent de l'impératif.
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).
- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., on/ont; son/sont).
- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «J'ai 14 ans» au lieu de «Je suis 14 ans»).
- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement un nombre suffisant de mots d'usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d'usage telles que l'emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; consultation d'un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).

#### Notions relatives à la langue

- utiliser correctement les articles selon le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent et faire, au besoin, l'élision ou la contraction (p. ex., «*l'orange*» au lieu de «la orange»; «aller *au* marché» au lieu de «aller à le marché»).
- faire l'accord des adjectifs et des déterminants avec les noms auxquels ils se rapportent (p. ex., «Les feuilles des arbres sont *jolies*»).

- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., beau/joli; petit/grand) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels (p. ex., point, virgule, deux-points, point d'interrogation et point d'exclamation).

**Méthodes de travail**

- appliquer les étapes appropriées du processus d'écriture, en particulier l'étape de révision.
- gérer son temps et la tâche (p. ex., tenir un agenda des étapes à accomplir et respecter les dates d'échéance).
- consulter quelques ressources imprimées et électroniques simples lors de la réalisation d'un projet (p. ex., revues, dictionnaires, encyclopédies, sites Web) et noter les informations utiles.
- utiliser un logiciel de traitement de texte pour mettre ses textes au propre.
- utiliser un logiciel d'infographie pour intégrer des éléments visuels à ses textes (p. ex., schémas, illustrations).
- corriger ses textes en consultant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques.

## Appropriation de la langue et de la culture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français comme outil de développement personnel, social et culturel.
- décrire des aspects de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale ainsi que certains avantages du bilinguisme dans le contexte canadien.
- démontrer un intérêt pour la francophonie tout en faisant preuve d'ouverture envers le pluralisme.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français dans différentes situations (p. ex., en participant volontairement en français aux activités de la classe).
- démontrer une attitude positive envers la langue et les cultures d'expression française (p. ex., en utilisant la langue apprise dans les diverses situations sociales de l'école).
- associer son appartenance à une communauté d'expression française aux avantages qui en découlent (p. ex., préparer une liste de professions exigeant la maîtrise de deux ou plusieurs langues).
- décrire la contribution des francophones au développement de la société canadienne (p. ex., préparer une liste de personnages francophones qui ont marqué l'histoire du Canada).
- démontrer une connaissance de certaines réalités de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale (p. ex., localiser les endroits où sont concentrés les francophones en Ontario, au Canada et dans le monde et utiliser les termes justes pour les désigner; relever des particularités de la langue telle qu'utilisée par différents groupes pour reconnaître que le français n'est pas parlé de la même façon par tous).

---

## **Actualisation linguistique en français 2, cours ouvert**

(FFABO)

Ce cours permet à l'élève qui possède des connaissances de base en français d'améliorer sa compétence à communiquer à l'oral et à l'écrit. L'élève développe sa capacité à tenir des conversations dans différents contextes, à présenter de courts exposés sur différents sujets, à lire et à rédiger une variété de textes courants et littéraires. Les activités proposées lui permettent de mieux connaître la communauté francophone et d'explorer les médias et les technologies de l'information et de la communication en français.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de divers messages, y compris le contenu de documents audiovisuels.
- exprimer de façon cohérente ses idées et ses sentiments dans une variété de contextes.
- présenter des communications orales de divers types.
- utiliser un vocabulaire approprié, des phrases correctement structurées et des éléments prosodiques adaptés à la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et divers supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- se donner une intention de communication (p. ex., s'informer, explorer la langue, se divertir).
- écouter des messages de locuteurs variés pour perfectionner sa compréhension de diverses prononciations (p. ex., invités, personnes du milieu communautaire, médias).
- utiliser des stratégies efficaces d'écoute pour réagir de façon appropriée et participer aux activités de la classe (p. ex., demander des éclaircissements ou des précisions pour approfondir sa compréhension d'un message, reformuler le message pour en confirmer le sens).
- démontrer sa compréhension d'une variété de messages (p. ex., présentation d'invités, visionnement de courts métrages, spectacles, écoute de chansons, de poèmes, de bulletins de nouvelles).
- dégager les idées principales d'un message (p. ex., en les résumant, en reconstituant la séquence chronologique des faits ou des événements).
- réagir aux idées et aux opinions des autres et aux messages véhiculés en expliquant ses idées et ses opinions.

- utiliser des indices extra-linguistiques pour mieux saisir le message (p. ex., intonation, gestes, mimiques).

#### *Production*

- exprimer ses besoins, ses idées, ses intérêts et ses sentiments en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., discuter d'expériences personnelles ou de projets d'avenir pour arriver à des conclusions communes).
- présenter une variété de communications orales préparées ou improvisées sur des sujets divers (p. ex., expliquer un mode d'emploi, dramatiser un conte, présenter un bulletin de nouvelles, exprimer son appréciation d'un texte poétique).
- se donner une intention de communication (p. ex., informer, explorer la langue, se divertir).
- organiser son message en tenant compte des caractéristiques de la situation de communication (p. ex., prévoir une courte introduction qui expose le sujet, inclure une conclusion de synthèse).
- évaluer sa communication pour vérifier si son intention de communication a été atteinte et pour cerner les éléments à améliorer lors de prochaines présentations.

- utiliser spontanément le français lors de sa participation à des activités de groupe (p. ex., tâches de résolution de problèmes, projet d'apprentissage coopératif).

#### **Notions relatives à la langue**

- utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication ou au sujet traité.
- ordonner correctement les mots de divers types de phrases en utilisant l'intonation appropriée (phrase affirmative, négative, interrogative, interrogative-négative, impérative).
- enchaîner ses idées logiquement et les relier en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., même si, par exemple, en conclusion).
- utiliser correctement les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif (présent, imparfait, futur simple, passé composé, plus-que-parfait).
- utiliser l'auxiliaire approprié dans les temps composés des verbes usuels.
- utiliser correctement le présent de l'impératif.
- utiliser correctement les expressions et les adverbes pour bien situer les faits ou les événements dans le temps (p. ex., hier, aujourd'hui, demain, la semaine dernière).
- utiliser correctement les pronoms personnels compléments directs et indirects (p. ex., «Je *leur* parle» au lieu de «Je parle à eux»; «Je *la* regarde» au lieu de «Je regarde elle»).
- utiliser correctement les adjectifs et les pronoms possessifs, démonstratifs et interrogatifs.

- utiliser correctement les articles selon le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent et faire, au besoin, l'élision ou la contraction (p. ex., «l'hiver» au lieu de «le hiver»; «les feuilles *du* pommier» au lieu de «les feuilles de le pommier»).
- faire la liaison entre les mots (p. ex., «les *(z)* autres»; «un *(n)* oiseau»).
- placer correctement l'adjectif qualificatif avant ou après le nom qu'il qualifie selon sa valeur (p. ex., «une *petite* balle», «une balle *dure*»).
- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «Je dois partir» au lieu de «Je faut partir»).
- soigner sa prononciation et son articulation pour faciliter la compréhension de son message.

#### **Méthodes de travail**

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
- utiliser des techniques adéquates de présentation (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des indices extra-linguistiques pour maintenir l'attention : voix, gestes, mimiques).
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de textes courants et littéraires adaptés à son âge et à son niveau linguistique provenant de diverses sources et visant des objectifs pratiques et variés.
- décrire l'organisation générale et les principales caractéristiques d'une variété de textes, notamment des textes narratifs, descriptifs et explicatifs.
- préciser le sens d'un texte en utilisant des indices d'ordre lexical et syntaxique.
- justifier sa réaction à un texte.
- utiliser des stratégies de lecture appropriées pour construire le sens d'un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens d'une variété de textes (p. ex., chanson, poème, dépliant touristique, article de journal ou de revue, conte, récit, dialogue).
- déterminer les composantes de la situation de communication d'un texte courant (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- démontrer sa compréhension d'une variété de récits (p. ex., raconter l'histoire dans ses propres mots, discuter de certains aspects ou thèmes, répondre à des questions clés, faire suite au récit, exprimer ses opinions et ses préférences).
- relever les principales caractéristiques d'un texte narratif, descriptif et explicatif (p. ex., raconter en ses propres mots les événements importants et analyser les personnages principaux d'un texte narratif, expliquer les données principales d'un texte descriptif, dégager les gestes à poser dans un texte qui comporte des directives).
- dégager l'organisation d'un texte (p. ex., en représentant sous forme de graphique l'intensité du déroulement de l'action).
- résumer un texte en ses propres mots.
- distinguer un fait d'une opinion.

- exprimer et justifier sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et sur son expérience personnelle.
- comparer sa réaction à un texte à celle d'autres personnes afin de revoir sa propre position, s'il y a lieu.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., participer à un mini-débat au sujet des règlements de l'école).

#### *Notions relatives à la langue*

- découvrir le sens des mots inconnus en les décomposant pour y repérer les éléments connus (p. ex., «re/voir», «im/possible»).
- trouver la prononciation et expliquer le sens des mots nouveaux et des expressions nouvelles en recourant à différentes méthodes (p. ex., ouvrages de référence imprimés ou électroniques, contexte, illustrations, indices morphologiques et étymologiques).
- comprendre la terminologie propre à diverses matières (p. ex., mathématiques, sciences, sciences sociales, éducation technologique).
- établir des liens dans un texte en y repérant les marqueurs de relation, les organisateurs textuels, les substituts lexicaux et les pronoms.

***Méthodes de travail***

- adapter ses stratégies de lecture selon le texte et les objectifs poursuivis (p. ex., établir au préalable une liste de questions clés, prendre des notes).
- utiliser les éléments paratextuels pour s'informer sur un texte (p. ex., titre et sous-titres, table des matières, index).
- relever des informations pertinentes dans des sources variées pour réaliser un projet de recherche sur un sujet donné (p. ex., préparer un reportage sur les autochtones du Canada).
- utiliser une méthode efficace de prise de notes pour faciliter la recherche documentaire.

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de textes courants et littéraires simples.
- rédiger des textes cohérents et bien structurés adaptés à la situation de communication.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales, syntaxiques et lexicales à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail et les technologies appropriées pour produire ses textes.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### Production

- rédiger des textes pour faire connaître ses intérêts, ses sentiments ou ses opinions (p. ex., lettre, journal intime).
  - rédiger de courts textes pour renseigner sur des sujets divers, y compris des sujets d'actualité (p. ex., bulletin de nouvelles, recette, compte rendu d'une activité culturelle).
  - rédiger de courts textes pour créer un univers imaginaire, exprimer sa créativité et explorer l'esthétique du langage (p. ex., chanson, poème, conte, récit, énigme policière, bande dessinée).
  - tenir compte de la situation de communication selon le type de texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
  - organiser ses idées en suivant un plan adapté à un texte narratif (situation initiale, événement déclencheur, péripéties, point culminant, dénouement, situation finale).
  - organiser ses idées en suivant un plan adapté à un texte descriptif ou explicatif (introduction, développement, conclusion).
- faire l'accord des adjectifs et des déterminants avec les noms auxquels ils se rapportent.
  - faire l'accord du verbe avec son sujet selon la règle générale (p. ex., «Paul et toi *devez* venir nous voir»).
  - utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif.
  - identifier les compléments d'objet direct et d'objet indirect (p. ex., «Je prête mon *jeu* à *Éric*»), ainsi que les compléments circonstanciels les plus courants (p. ex., «Je suis allée au *restaurant*»).
  - faire l'accord du participe passé employé comme adjectif et employé avec l'auxiliaire «être».
  - utiliser correctement le trait d'union après le verbe à l'impératif (p. ex., «Donne-*moi* la main»).
  - relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).
  - distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., à/a/as; sait/c'est/s'est/ces/ses; ma/m'a).
  - corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «téléphoner à une amie» au lieu de «téléphoner une amie»).

#### Notions relatives à la langue

- utiliser correctement les articles selon le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent et faire, au besoin, l'élision ou la contraction (p. ex., «la mère *du* garçon» au lieu de «la mère de le garçon»; «aller *au* cinéma» au lieu de «aller à le cinéma»).

- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement un nombre suffisant de mots d'usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d'usage telles que l'emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; consultation d'un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).
- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., cruel/barbare; doux/amer) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels (p. ex., point, virgule, deux-points, point d'interrogation, point d'exclamation, guillemets et tiret).
- consulter quelques ressources imprimées et électroniques simples lors de la réalisation d'un projet (p. ex., revues, dictionnaires, encyclopédies, sites Web) et noter les faits utiles.
- utiliser un logiciel de traitement de texte pour mettre ses textes au propre.
- utiliser un logiciel d'infographie pour intégrer des éléments visuels à ses textes (p. ex., schémas, illustrations, graphiques).
- corriger ses textes en consultant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques.

#### ***Méthodes de travail***

- appliquer les étapes appropriées du processus d'écriture, en particulier l'étape de révision.
- gérer son temps et la tâche (p. ex., tenir un agenda des étapes à accomplir et respecter les dates d'échéance).

## Appropriation de la langue et de la culture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français comme outil de développement personnel, social et culturel.
- décrire des aspects de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale ainsi que certains avantages du bilinguisme dans le contexte canadien.
- démontrer un intérêt pour la francophonie tout en faisant preuve d'ouverture envers le pluralisme.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français avec confiance dans différentes situations (p. ex., en considérant naturel de faire des approximations lors de l'apprentissage d'une langue, en utilisant des paraphrases ou d'autres techniques pour communiquer).
- démontrer une attitude positive envers la langue et les cultures d'expression française (p. ex., en participant volontairement à diverses activités culturelles et sociales en français).
- associer son appartenance à une communauté d'expression française aux avantages qui en découlent (p. ex., comparer sa propre expérience à celle des autres dans la classe pour dégager les aspects positifs qui découlent de l'acquisition d'une deuxième langue).
- décrire la contribution des francophones au développement de la société canadienne (p. ex., relever les moments marquants ainsi que les personnages importants de l'histoire de la francophonie ontarienne et canadienne et la contribution des groupes ethnoculturels à l'histoire locale, régionale et nationale).
- démontrer une connaissance de certaines réalités de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale (p. ex., répertorier divers organismes ou associations d'expression française en Ontario; situer sur une mappemonde les endroits où se trouvent des populations d'expression française et en décrire certains éléments culturels).

---

## **Actualisation linguistique en français 3, cours ouvert**

(FFACO)

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa compétence à communiquer en français. À la fin du cours, l'élève peut lire et rédiger divers textes courants et littéraires. Sa compréhension de la langue lui permet de participer à des discussions et de présenter de brefs exposés sur différents sujets. Les activités proposées lui permettent de développer une attitude positive envers la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale et d'explorer les médias et les technologies de l'information et de la communication en français.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de messages, y compris le contenu de documents audiovisuels.
- exprimer clairement et correctement ses idées et ses sentiments dans une variété de contextes.
- présenter des communications orales de divers types.
- utiliser un vocabulaire approprié, des phrases correctement structurées et des éléments prosodiques adaptés à la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et divers supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- se donner une intention de communication (p. ex., s'informer, explorer la langue, se divertir).
- démontrer sa compréhension d'une variété de messages (p. ex., chanson, poème, récit, monologue, exposé, court métrage, bulletin de nouvelles, message publicitaire).
- visionner une variété de documents audiovisuels afin de se familiariser avec les médias d'expression française (p. ex., téléroman, vidéoclip, documentaire, reportage, émission de variétés).
- interpréter divers messages, notamment le contenu de documents audiovisuels, pour acquérir un sens critique.
- résumer une communication orale en dégagant les idées principales et les éléments pertinents à la compréhension.
- réagir aux idées et aux opinions des autres et aux messages véhiculés en justifiant ses idées et ses opinions.
- utiliser les indices extra-linguistiques pour mieux saisir le message (p. ex., intonation, gestes, mimiques, images, musique).

#### *Production*

- exprimer son point de vue en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., discussion, mini-débat, table ronde, jeux de rôle).
- présenter une variété de communications orales préparées ou improvisées sur des sujets divers (p. ex., exposé, compte rendu d'une recherche, critique de film ou de spectacle).
- présenter un texte pour exprimer son imaginaire et sa créativité (p. ex., récit, chanson, poème, saynète, dialogue, improvisation, jeux de rôle).
- se donner une intention de communication (p. ex., persuader, argumenter, convaincre, se divertir).
- suivre un plan pour organiser sa communication selon le type de texte (p. ex., exposer dans l'introduction d'un texte explicatif les difficultés de compréhension et l'ordre des éléments d'explication).
- évaluer sa communication pour vérifier l'atteinte de son intention et l'efficacité des moyens utilisés afin d'identifier les éléments à améliorer lors de prochaines présentations.

- utiliser spontanément et correctement le français lors de sa participation à des activités de groupe (p. ex., tâches de résolution de problèmes, projet d'apprentissage coopératif).

#### **Notions relatives à la langue**

- utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication ou au sujet traité.
- enchaîner ses idées logiquement et les relier en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., même si, par exemple, en conclusion).
- utiliser correctement les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif, au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.
- utiliser correctement le présent de l'impératif suivi d'un complément (p. ex., «Écoute-*moi*»).
- respecter la concordance des temps verbaux (p. ex., «*J'ai mangé* pendant que tu *faisais* la sieste»).
- utiliser correctement les expressions et les adverbes pour bien situer les faits ou les événements dans le temps (p. ex., hier, aujourd'hui, demain, la semaine dernière).
- utiliser correctement les adjectifs et les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs et indéfinis.
- placer correctement l'adjectif qualificatif avant ou après le nom qu'il qualifie selon sa valeur (p. ex., «une *petite* chambre», «une chambre *spacieuse*»).
- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «monter dans l'autobus» au lieu de «monter sur l'autobus»).
- soigner sa prononciation et son articulation pour faciliter la compréhension de son message.

#### **Méthodes de travail**

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
- se documenter en consultant des ressources imprimées ou électroniques et prendre des notes.
- utiliser des techniques adéquates de présentation (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des indices extra-linguistiques pour maintenir l'attention : voix, gestes, mimiques).
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français, gérer adéquatement les différences d'opinion pour éviter qu'elles créent des tensions entre les membres de l'équipe, respecter les exigences de la tâche collective et individuelle).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de textes courants et littéraires, dont une œuvre du Canada français et des textes de la francophonie mondiale.
- décrire l'organisation et les caractéristiques d'une variété de textes, notamment des textes narratifs, descriptifs, explicatifs et poétiques.
- préciser le sens d'un texte à l'aide d'indices lexicaux, de structures syntaxiques et de procédés stylistiques.
- justifier sa réaction à un texte en commentant le contenu, l'organisation et le point de vue.
- utiliser des stratégies appropriées pour lire efficacement un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens d'une variété de textes (p. ex., roman, poème, récit, nouvelle littéraire, fable, brochure d'information, article encyclopédique, article de journal ou de revue).
- identifier des points de repère historiques et culturels importants de la francophonie en lisant au moins une œuvre marquante du Canada français ainsi que des textes ou des extraits significatifs d'œuvres de la francophonie mondiale.
- déterminer les composantes de la situation de communication d'un texte courant (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- relever les principales caractéristiques d'un texte narratif, descriptif, explicatif et poétique.
- préciser les éléments d'un texte (p. ex., idées principales et secondaires, action dans l'espace et le temps, personnages principaux et secondaires, thèmes).
- faire des inférences pour approfondir le sens d'un texte.

- dégager le plan d'un texte (p. ex., en précisant le schéma narratif, en déterminant l'ordre des explications et leur enchaînement).
- résumer un texte en ses propres mots.
- justifier sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et sur son expérience personnelle.
- comparer sa réaction à un texte à celle d'autres personnes afin de revoir sa propre position, s'il y a lieu.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., participer à une table ronde sur un sujet d'actualité).

#### *Notions relatives à la langue*

- expliquer le sens des expressions et des mots inconnus en déterminant s'ils sont utilisés au sens propre ou au sens figuré et en recourant à différentes méthodes (p. ex., ouvrages de référence imprimés ou électroniques, contexte, illustrations, indices morphologiques et étymologiques).

- comprendre la terminologie propre à diverses matières (p. ex., mathématiques, sciences, sciences sociales, éducation technologique).
- utiliser les termes usuels reliés à la recherche informatisée (p. ex., moteur de recherche, lien hypertexte).
- établir des liens dans un texte en repérant les marqueurs de relation, les organisateurs textuels, les substituts lexicaux et les pronoms.
- distinguer le discours direct du discours indirect (p. ex., «Sylvie demande à sa mère : Est-ce que je peux inviter mes amis?»; «Sylvie demande à sa mère si elle peut inviter ses amis»).
- expliquer et commenter certaines figures de style (p. ex., allitération, comparaison, personnification) et certains procédés stylistiques (p. ex., répétition pour marquer l'insistance).

### ***Méthodes de travail***

- utiliser diverses stratégies de lecture selon le texte (p. ex., relever le contenu général d'un texte à partir d'éléments paratextuels, dégager les idées principales, relire un passage difficile).
- consulter diverses ressources pour obtenir des renseignements sur un sujet d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., revues, encyclopédies, sites Web).
- sélectionner des éléments d'information pour trouver des réponses à ses questions et accomplir les tâches liées à un sujet abordé dans un cours de français ou dans une autre matière.
- appliquer une stratégie de recherche appropriée (p. ex., utiliser adéquatement des moteurs de recherche pour délimiter et préciser son sujet lors de recherches dans Internet, choisir une méthode efficace de prise de notes).

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de textes courants et littéraires, notamment des textes narratifs, descriptifs et explicatifs.
- rédiger des textes cohérents et bien structurés adaptés à la situation de communication.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales, syntaxiques et lexicales à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail et les technologies appropriées pour produire ses textes.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Production*

- rédiger des textes personnels pour faire connaître ses intérêts, ses sentiments ou ses opinions (p. ex., lettre d'opinion, journal intime).
- rédiger des textes descriptifs et explicatifs pour renseigner sur des sujets divers, y compris des sujets d'actualité (p. ex., portrait, résumé, compte rendu, reportage).
- rédiger des textes narratifs et poétiques pour créer un univers imaginaire, exprimer sa créativité et explorer l'esthétique du langage (p. ex., chanson, poème, conte, récit, énigme policière, bande dessinée).
- tenir compte de la situation de communication selon le type de texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- organiser ses idées en suivant un plan adapté à un texte narratif (situation initiale, événement déclencheur, péripéties, point culminant, dénouement, situation finale).
- organiser ses idées en suivant un plan adapté à un texte descriptif ou explicatif (introduction, développement, conclusion).
- utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif.
- faire l'accord du participe passé employé comme adjectif et employé avec les auxiliaires «être» et «avoir».
- utiliser correctement le présent de l'impératif (p. ex., «Donne-la-moi», «Ne le fais pas sans moi»).
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).
- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., ce/se; mon/m'ont/mont).
- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «attendre quelqu'un» au lieu de «attendre pour quelqu'un»).
- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement un nombre suffisant de mots d'usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d'usage telles que l'emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; consultation d'un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).

#### *Notions relatives à la langue*

- faire l'accord des adjectifs et des déterminants avec les noms auxquels ils se rapportent.
- faire l'accord du verbe avec son sujet selon la règle générale (p. ex., «C'est moi qui vais y aller»).
- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., cruel/barbare; doux/amer) pour enrichir ses textes.

- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels (p. ex., point, virgule, point-virgule, deux-points, point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension, guillemets, parenthèses et tiret).

***Méthodes de travail***

- appliquer les étapes appropriées du processus d'écriture, en particulier l'étape de révision.
- gérer son temps et la tâche (p. ex., tenir un agenda des étapes à accomplir et respecter les dates d'échéance).
- utiliser une méthode de recherche documentaire appropriée (p. ex., consulter une variété de ressources imprimées et électroniques, prendre des notes, préparer des fiches bibliographiques et documentaires).

- utiliser un logiciel de traitement de texte pour mettre ses textes au propre.
- adapter la présentation matérielle de ses textes en fonction des consignes et des modèles fournis (p. ex., page de titre, bibliographie, notes en bas de page).
- utiliser un logiciel d'infographie pour intégrer des éléments visuels à ses textes (p. ex., schémas, tableaux, graphiques).
- corriger ses textes en consultant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques.

## Appropriation de la langue et de la culture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français comme outil de développement personnel, social et culturel.
- décrire des aspects de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale ainsi que certains avantages du bilinguisme dans le contexte canadien.
- démontrer un intérêt pour la francophonie tout en faisant preuve d'ouverture envers le pluralisme.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français spontanément et avec confiance dans différentes situations (p. ex., en utilisant le français à l'extérieur de la classe).
- démontrer une attitude positive envers la langue et les cultures d'expression française (p. ex., en utilisant divers produits culturels afin de perfectionner son français et de développer son sentiment d'appartenance; en respectant les différences linguistiques des diverses populations francophones).
- associer son appartenance à une communauté d'expression française aux avantages qui en découlent (p. ex., présenter un rapport détaillant les avantages du bilinguisme).
- décrire la contribution des francophones au développement de la société canadienne au niveau culturel, politique, scientifique et économique (p. ex., répertorier les francophones du Canada qui se sont distingués dans divers domaines et tracer le portrait de certains d'entre eux).
- démontrer une connaissance de certaines réalités de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale (p. ex., comparer diverses populations francophones dans le monde en fonction de certains facteurs tels que la situation économique et politique).

---

## **Actualisation linguistique en français 4, cours ouvert**

(FFADO)

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa compétence à communiquer en français de façon à pouvoir intégrer les cours ordinaires de français. À la fin du cours, l'élève peut lire et rédiger divers textes courants et littéraires. Les compétences acquises en communication orale lui permettent de participer à des débats et de présenter des exposés sur différents sujets. Les activités proposées lui permettent de développer une attitude positive envers la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale et d'exploiter les médias et les technologies de l'information et de la communication en français.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter une variété de messages, y compris le contenu de documents audiovisuels.
- exprimer clairement ses idées et ses sentiments dans une langue correcte en tenant compte de la situation de communication.
- présenter des communications orales de divers types.
- utiliser un vocabulaire approprié, des phrases correctement structurées et des éléments prosodiques adaptés à la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et divers supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- se donner une intention de communication (p. ex., s'informer, se divertir).
- démontrer sa compréhension d'une variété de messages (p. ex., chanson, poème, récit, monologue, exposé, court métrage, bulletin de nouvelles, message publicitaire).
- visionner une variété de documents audiovisuels afin de se familiariser avec les médias d'expression française (p. ex., téléroman, vidéoclip, documentaire, reportage, émission de variétés).
- interpréter divers messages, notamment le contenu de documents audiovisuels, pour développer un sens critique.
- résumer une communication orale en dégagant les idées principales et les éléments pertinents à la compréhension.
- réagir aux idées et aux opinions des autres et aux messages véhiculés en justifiant ses idées et ses opinions.
- utiliser les indices extra-linguistiques pour mieux saisir le message (p. ex., intonation, gestes, mimiques, images, musique).

#### *Production*

- exprimer son point de vue en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., discussion, mini-débat, table ronde, jeux de rôle).
- présenter une variété de communications orales préparées ou improvisées sur des sujets divers (p. ex., exposé, débat, compte rendu d'une recherche, critique de film ou de spectacle).
- présenter un texte pour exprimer son imaginaire et sa créativité et apprécier l'esthétique du langage (p. ex., récit, chanson, poème, saynète, monologue, dramatisation d'un extrait de pièce de théâtre, parodie).
- se donner une intention de communication (p. ex., persuader, argumenter, convaincre, se divertir).
- suivre un plan pour organiser sa communication selon le type de texte (p. ex., exposer dans l'introduction d'un texte explicatif les difficultés de compréhension et l'ordre des éléments d'explication).

- évaluer sa communication pour vérifier l'atteinte de son intention et l'efficacité des moyens utilisés afin d'identifier les éléments à améliorer lors de prochaines présentations.
- utiliser spontanément et correctement le français lors de sa participation à des activités de groupe (p. ex., tâches de résolution de problèmes, projet d'apprentissage coopératif).

#### **Notions relatives à la langue**

- utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication ou au sujet traité.
- enchaîner ses idées logiquement et les relier en se servant de marqueurs de relation et d'organisateur textuels appropriés (p. ex., en effet, en d'autres mots, selon moi).
- utiliser correctement les verbes aux temps simples et composés de l'indicatif, au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.
- utiliser correctement le présent de l'imperatif suivi de compléments directs et indirects (p. ex., «Donne-*le-moi*»; «Réponds-*nous* franchement»; «Venez *nous* voir la semaine prochaine au chalet»).
- respecter la concordance des temps verbaux (p. ex., «Nous *regarderons* la télévision quand tu *auras fini* tes devoirs»).
- utiliser correctement les expressions et les adverbes pour bien situer les faits ou les événements dans le temps (p. ex., hier, aujourd'hui, demain, la semaine dernière).
- utiliser correctement les pronoms personnels compléments directs et indirects (p. ex., «Elle *les lui* a données»).
- utiliser correctement les adjectifs et les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis et relatifs.

- placer correctement l'adjectif qualificatif avant ou après le nom qu'il qualifie selon sa valeur (p. ex., «une *belle* journée», «une journée *extraordinaire*»).
- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «présenter une personne» au lieu de «introduire une personne»).
- soigner sa prononciation et son articulation pour faciliter la compréhension de son message.

#### **Méthodes de travail**

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
- se documenter en consultant des ressources imprimées ou électroniques et prendre des notes.
- utiliser des techniques adéquates de présentation (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des indices extra-linguistiques pour maintenir l'attention : voix, gestes, mimiques).
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français, gérer adéquatement les différences d'opinion, respecter les exigences de la tâche collective et individuelle).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de textes courants et littéraires, dont une œuvre du Canada français et des textes de la francophonie mondiale.
- décrire l'organisation et les caractéristiques d'une variété de textes, notamment des textes dramatiques et argumentatifs.
- préciser le sens d'un texte à l'aide d'indices lexicaux, de structures syntaxiques et de procédés stylistiques.
- justifier sa réaction à un texte en commentant le contenu, l'organisation et le point de vue.
- utiliser des stratégies appropriées pour lire efficacement un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens d'une variété de textes (p. ex., pièce de théâtre, roman, nouvelle littéraire, légende, article de revue spécialisée, rapport, éditorial).
- identifier des points de repère historiques et culturels importants de la francophonie en lisant au moins une œuvre marquante du Canada français ainsi que des textes ou des extraits significatifs d'œuvres de la francophonie mondiale.
- relever les principales caractéristiques d'un texte dramatique et argumentatif.
- préciser les éléments d'un texte (p. ex., idées principales et secondaires, action dans l'espace et le temps, personnages principaux et secondaires, thèmes).
- dégager le plan d'un texte (p. ex., en précisant le schéma narratif, en déterminant l'ordre des explications et leur enchaînement).
- établir des liens entre sa propre réalité et certains éléments d'un texte (p. ex., faire des rapprochements ou des comparaisons et relever des divergences).

- justifier sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et sur son expérience personnelle.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., préparer un éditorial sur un sujet d'actualité).

#### *Notions relatives à la langue*

- expliquer le sens des expressions et des mots inconnus en déterminant s'ils sont utilisés au sens propre ou au sens figuré et en recourant à différentes méthodes (p. ex., ouvrages de référence imprimés ou électroniques, contexte, illustrations, indices morphologiques et étymologiques).
- décomposer les phrases complexes pour en dégager le sens (p. ex., les découper en unités de sens, rétablir les inversions).
- établir des liens dans un texte en repérant les marqueurs de relation, les organisateurs textuels, les substituts lexicaux et les pronoms.
- identifier le registre de langue utilisé dans un texte et en préciser les caractéristiques (p. ex., langue populaire, courante ou littéraire).

- commenter les techniques littéraires simples utilisées dans un texte narratif ou dramatique (p. ex., retour en arrière, répétition).
  - expliquer et commenter certaines figures de style (p. ex., métaphore, personnification) et certains procédés stylistiques (p. ex., répétition pour marquer l'insistance).
  - définir certaines caractéristiques de la versification française (p. ex., vers, rythme, césure).
- Méthodes de travail**
- utiliser diverses stratégies de lecture selon le texte (p. ex., consulter diverses ressources pour trouver des renseignements sur un personnage historique auquel on fait référence dans un texte).
  - consulter diverses ressources pour obtenir des renseignements sur un sujet d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., revues, encyclopédies, sites Web).
- sélectionner des éléments d'information pour trouver des réponses à ses questions et accomplir les tâches liées à un sujet abordé en français ou dans une autre matière.
  - relever le contenu général d'un texte à partir d'éléments paratextuels (p. ex., titre et sous-titres, table des matières, tableaux).
  - appliquer une stratégie de recherche appropriée (p. ex., utiliser des moteurs de recherche pour délimiter et préciser son sujet lors de recherches sur Internet, choisir une méthode efficace de prise de notes).

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de textes courants et littéraires, notamment des textes explicatifs et argumentatifs.
- rédiger des textes cohérents et bien structurés adaptés à la situation de communication.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales, syntaxiques, lexicales et stylistiques à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail et les technologies appropriées pour produire ses textes.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Production*

- rédiger des textes personnels pour exprimer sa réalité, ses idées, ses opinions et ses sentiments (p. ex., lettre d'opinion, éditorial, journal intime).
- rédiger des textes descriptifs et explicatifs pour renseigner sur des sujets divers, y compris des sujets d'actualité (p. ex., compte rendu de lecture, article de journal, reportage).
- rédiger des textes narratifs et poétiques pour créer un univers imaginaire, exprimer sa créativité et explorer l'esthétique du langage (p. ex., récit d'aventures, chanson, poème, conte, énigme policière, bande dessinée).
- rédiger un poème en suivant quelques éléments de la versification (p. ex., vers, strophes).
- intégrer le discours direct dans ses récits.
- tenir compte de la situation de communication selon le type de texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- élaborer un plan de rédaction détaillé et adapté au type de texte (p. ex., préciser les éléments se rapportant à l'introduction, au développement et à la conclusion; préciser les éléments du schéma narratif).
- déterminer le point de vue et choisir le ton approprié pour son texte (p. ex., humoristique, sarcastique, neutre).

#### *Notions relatives à la langue*

- faire l'accord des adjectifs indéfinis et interrogatifs ainsi que des pronoms indéfinis, interrogatifs et relatifs.
- utiliser correctement les adjectifs indéfinis (p. ex., plusieurs, certains), les pronoms interrogatifs (p. ex., qui, quoi, lequel) et les pronoms relatifs (p. ex., qui, que, où).
- faire l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est inversé («*beaux* étaient les nuages»).
- utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif, au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.
- faire l'accord du participe passé employé comme adjectif et employé avec les auxiliaires «être» et «avoir».
- utiliser correctement le trait d'union après le verbe à l'impératif (p. ex., «*Donne-moi la main*», «*Donne-la-moi*»).
- respecter la concordance des temps verbaux (p. ex., «*Si je finissais ce travail, je pourrais partir*»).
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).

- utiliser les différents types de propositions selon leur nature et leur fonction.
- utiliser la voix passive pour créer un certain effet.
- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., mes/mais/met/mets/m'est).
- corriger les anglicismes les plus évidents (p. ex., «s'adresser au groupe» au lieu de «adresser le groupe»).
- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement la plupart des mots d'usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d'usage telles que l'emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; analyse des indices morphologiques et étymologiques; consultation d'un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).
- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., beau/splendide; immense/minuscule) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels (p. ex., point, virgule, point-virgule, deux-points, point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension, guillemets, parenthèses et tiret).

### **Méthodes de travail**

- appliquer les étapes appropriées du processus d'écriture, en particulier l'étape de révision.
- gérer son temps et la tâche (p. ex., tenir un agenda des étapes à accomplir et respecter les dates d'échéance).
- utiliser une méthode de recherche documentaire appropriée (p. ex., consulter une variété de ressources imprimées et électroniques, prendre des notes, préparer des fiches bibliographiques et documentaires).
- utiliser un logiciel de traitement de texte pour mettre ses textes au propre.
- adapter la présentation matérielle de ses textes en fonction des consignes et des modèles fournis (p. ex., page de titre, bibliographie, notes en bas de page).
- utiliser divers logiciels d'infographie pour illustrer certaines idées qui sont présentées dans ses textes (p. ex., schémas, graphiques).
- corriger ses textes en consultant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques.

## Appropriation de la langue et de la culture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français comme outil de développement personnel, social et culturel.
- décrire des aspects de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale ainsi que les avantages du bilinguisme dans le contexte canadien.
- démontrer un intérêt pour la francophonie tout en faisant preuve d'ouverture envers le pluralisme.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le français spontanément et avec confiance dans différentes situations (p. ex., en utilisant le français à l'extérieur de l'école).
- démontrer une attitude positive envers la langue et les cultures d'expression française (p. ex., en réalisant des projets reflétant des réalités de la vie historique ou contemporaine de la francophonie canadienne et mondiale).
- associer son appartenance à une communauté d'expression française aux avantages qui en découlent (p. ex., démontrer comment la connaissance du français ouvre des horizons sur la vie culturelle, scolaire et professionnelle).
- décrire la contribution des francophones au développement de la société canadienne (p. ex., présenter les personnalités francophones d'hier et d'aujourd'hui qui ont joué ou qui jouent un rôle important dans la vie culturelle, politique, scientifique et économique de l'Ontario et du Canada).
- démontrer une connaissance de certaines réalités de la francophonie ontarienne, canadienne et mondiale (p. ex., expliquer les événements qui ont marqué l'histoire de la francophonie canadienne; étudier les origines du français et les grandes lignes de son évolution à travers le temps; dégager, à partir de recherches, les différences et les ressemblances culturelles entre diverses populations francophones dans le monde).

---

## **Perfectionnement du français 1, cours ouvert**

(FFPAO)

Ce cours permet à l'élève de développer des connaissances et des compétences de base en lecture, en écriture et dans les autres matières, notamment en mathématiques. L'élève lit une variété de textes adaptés à son âge et à son niveau de lecture et rédige de courts textes. Le cours lui permet de se familiariser avec des aspects importants de la vie canadienne et de s'adapter à son nouveau milieu socioculturel. Par le biais d'activités axées sur ses besoins quotidiens, l'élève acquiert des méthodes de travail efficaces et nécessaires à son intégration scolaire et sociale.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter divers messages, y compris le contenu de documents audiovisuels, afin d'approfondir ses connaissances du milieu et de s'approprier les référents culturels.
- présenter des communications orales de divers types, dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.
- démontrer une compréhension de divers registres de langue et utiliser le registre approprié en fonction de la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et quelques supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- interpréter une variété de communications orales à des fins diverses (p. ex., présentation des choix de cours par le service d'orientation, compte rendu).
- visionner des documents audiovisuels pour explorer les médias d'expression française et se familiariser avec la culture de son nouveau milieu (p. ex., bulletin de nouvelles, téléroman, film, documentaire, reportage, émission de variétés, message publicitaire).
- résumer les points importants d'une communication orale.
- relever les thèmes et les valeurs véhiculés dans les médias et y réagir en expliquant son point de vue.

#### *Production*

- organiser ses idées en fonction de l'intention, des destinataires, du contexte et de l'effet recherché.
- exprimer ses idées et ses sentiments en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets de la vie quotidienne (p. ex., exprimer ses besoins et décrire ses expériences).

- discuter de renseignements pertinents à propos de l'école dans le but de mieux comprendre son fonctionnement et pour faciliter son intégration et celle des autres.
- faire des présentations de divers types sur des sujets variés (p. ex., expliquer un règlement, donner son avis sur une situation de la vie courante, faire le compte rendu d'un événement, donner des directives pour se rendre à un endroit précis, présenter un conte, raconter une devinette, lire un poème à haute voix).
- présenter un texte pour exprimer son imaginaire et sa créativité (p. ex., jeux de rôle, improvisation, récit, chanson, poème, jeux de mots, saynète).

#### *Notions relatives à la langue*

- utiliser un vocabulaire et un registre de langue adaptés à la situation de communication.
- identifier les expressions et les termes d'usage courant du milieu afin d'en saisir la signification (p. ex., canadianismes, régionalismes, amérindianismes, archaïsmes).

- comprendre et utiliser la terminologie propre à chaque matière (p. ex., mathématiques, sciences, histoire, géographie).
- demander des éclaircissements et des précisions quand le sens du message est ambigu ou reformuler un message pour en préciser le sens.
- utiliser correctement le vocabulaire des nouvelles technologies de l'information et des médias.
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français, démontrer un esprit de collaboration).

***Méthodes de travail***

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
- utiliser des techniques adéquates de présentation orale (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire, adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication, utiliser des éléments extra-linguistiques pour mieux faire comprendre le message).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- lire et interpréter une variété de textes adaptés à son âge et à son niveau de lecture provenant de diverses sources et visant des objectifs pratiques et variés.
- utiliser diverses stratégies de lecture pour construire le sens d'un texte.
- démontrer une compréhension des notions et des concepts essentiels de l'écrit.
- exprimer sa réaction à un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens d'une variété de textes, y compris le contenu de produits médiatiques (p. ex., demande de renseignements, affiche, menu, dialogue, horaire, fiche descriptive, directive, énoncé de problème, petite annonce, règles de jeu, mode d'emploi, conte, récit, poème, acrostiche, message publicitaire, charade).
- prévoir le contenu d'un texte en le survolant et en examinant les éléments paratextuels (p. ex., illustrations, titre et sous-titres, table des matières).
- expliquer le sens des expressions et des mots nouveaux en recourant à diverses stratégies (p. ex., examiner les illustrations et le contexte, décomposer les mots, consulter un dictionnaire usuel).
- dégager le sens de phrases présentant des difficultés de compréhension (p. ex., repérer le groupe du nom-sujet et le groupe du verbe, déplacer ou mettre entre parenthèses des mots ou des groupes de mots pour mieux cerner l'information principale).
- analyser le rôle du point, de la virgule, du point d'interrogation et du point d'exclamation pour mieux saisir le sens d'un texte.

- traduire sa compréhension d'un texte en le reconstituant à l'aide d'images, de photos, d'illustrations ou de diapositives.
- exprimer sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et en faisant appel à ses connaissances et à ses expériences personnelles.
- utiliser la lecture comme moyen de perfectionner ses compétences langagières (p. ex., enrichir son vocabulaire, observer les structures syntaxiques et remarquer l'orthographe grammaticale).

#### *Notions relatives à la langue*

- lire à haute voix en prononçant et en articulant correctement les phonèmes des mots.
- répertorier les expressions et les mots nouveaux tirés de ses lectures selon une certaine classification (p. ex., en fonction du sujet, de la nature des mots ou de l'ordre alphabétique).
- intégrer à son vocabulaire des expressions et des mots nouveaux tirés de ses lectures.
- démontrer une compréhension du vocabulaire de base de diverses matières (p. ex., mathématiques, sciences, sciences sociales, éducation technologique).

***Méthodes de travail***

- utiliser les éléments paratextuels pour trouver des renseignements (p. ex., illustrations, titre et sous-titres, table des matières).
- consulter des ressources variées telles que des affiches, des dépliants et des annonces pour se renseigner et renseigner les autres (p. ex., activités culturelles ou sportives, calendrier scolaire, réunions).

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de courts textes à des fins pratiques et précises.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales et lexicales à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail appropriées, y compris le processus d'écriture.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Production*

- rédiger une variété de courts textes (p. ex., poème, court récit, dialogues).
- préparer, d'après un modèle, des textes simples pour répondre aux besoins de la vie de tous les jours (p. ex., remplir un formulaire, faire une liste, rédiger des notes personnelles, raconter les événements de sa journée dans un journal intime, écrire une carte postale, une lettre d'amitié ou une demande de renseignements).
- rédiger divers textes requis dans le cadre de ses études (p. ex., notes de cours, réponses à des questions, résumés, comptes rendus).
- déterminer la situation de communication d'un texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- suivre les étapes du processus d'écriture (étape de préécriture pour générer des idées, rechercher des notions clés, élaborer un plan sommaire; étape de rédaction pour élaborer son texte; étape de révision pour ajuster la structure de son texte; étape de correction pour s'assurer de la justesse du vocabulaire et du respect des conventions linguistiques; étape de publication et de mise au propre pour disposer adéquatement son texte en fonction de la situation de communication).

#### *Notions relatives à la langue*

- utiliser correctement les articles selon le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent et faire, au besoin, l'élision ou la contraction (p. ex., «l'orange» au lieu de «la orange»; «aller *au* marché» au lieu de «aller à le marché»).
- faire l'accord des adjectifs et des déterminants avec les noms auxquels ils se rapportent (p. ex., «Les feuilles des arbres sont *jolies*»).
- faire l'accord du verbe avec son sujet selon la règle générale (p. ex., «Les jeunes *aiment* la musique»).
- utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels au présent, à l'imparfait et au futur simple de l'indicatif et au présent de l'impératif.
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).
- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., on/ont; son/sont; sait/c'est/s'est/ses/ces).
- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement un nombre suffisant de mots d'usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d'usage telles que l'emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; consultation d'un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).

- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., merveilleux/fabuleux; minuscule/immense) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels : point, virgule, deux-points, point d'interrogation et point d'exclamation.

***Méthodes de travail***

- gérer son temps et la tâche (p. ex., planifier les étapes à suivre, tenir un agenda, respecter les dates d'échéance).
- utiliser une méthode de recherche documentaire appropriée (p. ex., trouver et utiliser des ressources au centre de ressources, prendre des notes, organiser les données recueillies).
- utiliser un logiciel de traitement de texte, des outils de correction et des ouvrages de référence.

## Initiation à la société canadienne

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer des connaissances et des compétences qui favorisent la réussite scolaire.
- démontrer sa compréhension du fonctionnement de l'école et des services du milieu communautaire.
- identifier des éléments importants de la culture, de l'histoire, de la géographie et de la politique du milieu d'accueil tout en valorisant l'histoire et la culture de son pays d'origine.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Insertion scolaire*

- fonctionner efficacement dans la salle de classe (p. ex., suivre les directives, adopter les routines de classe, contribuer à élaborer les règlements de la classe et les respecter, contribuer à créer un climat de confiance et de coopération).
- gérer son temps et les tâches assignées (p. ex., tenir son cahier de notes, suivre son horaire scolaire, tenir un agenda, compléter ses travaux et respecter les dates d'échéance).
- démontrer une connaissance du fonctionnement de l'école (p. ex., rôles des membres du personnel, code de conduite de l'école, procédures d'urgence).
- décrire le fonctionnement du système éducatif au palier secondaire de l'Ontario (système de crédits, choix de cours, reconnaissance des acquis, exigences du diplôme).
- identifier des services disponibles à l'école (p. ex., service à l'élève, centre de ressources).
- démontrer sa compréhension des concepts en mathématiques (p. ex., numération, algorithmes mathématiques, mesure, fractions, notions géométriques, régularités, probabilité, traitement de données et diagrammes).
- utiliser la terminologie et les outils propres à l'étude des mathématiques (p. ex., équation, facteur, nombre décimal, théorème, sondages, compas, rapporteur, calculatrice).
- utiliser la terminologie et les outils propres aux sciences et à l'éducation technologique (p. ex., particule, hypothèse, diagramme, simulation, banque de données, éprouvettes, loupe, microscope, ordinateur, cédéroms, logiciels).
- utiliser la terminologie et les outils propres à l'étude de l'histoire (p. ex., chronologie, ligne du temps, calendrier, dictionnaire biographique).
- utiliser la terminologie et les outils propres à l'étude de la géographie (p. ex., points cardinaux, rose des vents, légende, échelle, relief, cartes, mappemonde, atlas, globe terrestre, boussole, schémas, graphiques).
- situer et caractériser les grandes périodes de l'histoire du Canada de l'Amérique précolombienne à la Confédération (p. ex., décrire le mode de vie des peuples autochtones de l'Amérique à l'arrivée des Européens).
- indiquer où se trouvent les principales ressources naturelles au Canada en utilisant des cartes, des tableaux, des diagrammes ou d'autres moyens, et expliquer leur importance économique (p. ex., exploitation de la forêt, pêcheries).

- identifier les divisions politiques du Canada (p. ex., provinces, territoires, municipalités, capitales, frontières).
  - reconnaître des éléments distinctifs de l'identité canadienne (p. ex., Constitution, drapeau, hymne national).
  - définir les trois paliers gouvernementaux du système politique canadien (municipal, provincial, fédéral).
- Insertion sociale***
- démontrer une connaissance des services et des organismes du milieu communautaire (p. ex., services sociaux, médicaux, juridiques, centre communautaire, associations, clubs).
  - utiliser les services publics offerts dans le milieu communautaire (p. ex., pour obtenir un permis de conduire, des conseils juridiques, une aide financière, se chercher un emploi, se joindre à une équipe sportive, ouvrir un compte d'épargne).
- définir les termes *civisme, devoirs, droits, responsabilités* et *libertés*.
  - expliquer les droits, les libertés et les responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens (p. ex., liberté de parole, de religion, responsabilité d'observer les lois, d'exercer son droit de vote, de payer ses impôts).
  - illustrer l'importance du pluralisme au Canada (p. ex., relever les groupes ethniques qui composent la population de l'Ontario et du Canada).

---

## **Perfectionnement du français 2, cours ouvert**

(FFPBO)

Ce cours permet à l'élève de développer des connaissances et des compétences en lecture, en écriture et dans les autres matières, notamment en mathématiques. L'élève lit et rédige une variété de textes courants à des fins pratiques et développe des compétences langagières et mathématiques qui lui permettent de s'informer, d'apprendre et de comprendre le monde qui l'entoure. L'élève développe des habitudes efficaces de travail et de gestion personnelle et élabore un plan d'exploration de carrière. Les activités d'apprentissage dans ce cours favorisent une plus grande autonomie à l'école et dans le milieu communautaire.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter divers messages, y compris le contenu de documents audiovisuels, afin d'approfondir ses connaissances du milieu et de s'approprier les référents culturels.
- présenter des communications orales de divers types, dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.
- démontrer une compréhension de divers registres de langue et utiliser le registre approprié en fonction de la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et quelques supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- interpréter une variété de communications orales pour s'informer sur des aspects de son nouveau milieu (p. ex., présentation de choix de carrière par le service d'orientation).
- visionner des documents audiovisuels pour mieux connaître les médias d'expression française et la culture de son nouveau milieu (p. ex., bulletin de nouvelles, téléroman, film, documentaire, reportage, émission de variétés, message publicitaire).
- interpréter divers messages, notamment des documents audiovisuels, pour acquérir un sens critique.
- résumer une communication orale en précisant les idées clés.
- relever les thèmes et les valeurs véhiculés dans les médias et y réagir en expliquant son point de vue.

#### *Production*

- organiser ses idées en fonction de l'intention, des destinataires, du contexte et de l'effet recherché.
- exprimer ses idées et ses sentiments en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets de la vie quotidienne et de l'actualité (p. ex., exprimer ses besoins, décrire ses expériences, partager ses opinions sur un sujet d'actualité).
- discuter de renseignements pertinents à propos de l'école et du milieu communautaire dans le but de mieux comprendre leur fonctionnement et pour faciliter son intégration et celle des autres.
- présenter une variété de communications orales sur des sujets variés (p. ex., expliquer un mode d'emploi, faire le compte rendu d'une recherche, présenter un exposé, raconter un récit).
- présenter un texte pour exprimer son imaginaire et sa créativité (p. ex., légende, fable, poème, dialogue, chanson, jeux de mots, saynète, improvisation, jeux de rôle).

**Notions relatives à la langue**

- utiliser un vocabulaire et un registre de langue adaptés à la situation de communication.
- utiliser les termes propres au sujet traité.
- démontrer sa compréhension des termes et des expressions d'usage courant (p. ex., canadianismes, régionalismes, amérindianismes, archaïsmes).
- utiliser la terminologie propre à chaque matière (p. ex., mathématiques, sciences, histoire, géographie).
- demander des éclaircissements et des précisions quand le sens du message est ambigu ou reformuler un message pour en préciser le sens.
- utiliser des indices extra-linguistiques appropriés (p. ex., expression faciale, gestuelle, éléments prosodiques).
- utiliser correctement le vocabulaire des nouvelles technologies de l'information et des médias.

**Méthodes de travail**

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
- utiliser des techniques adéquates de présentation orale (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des éléments extra-linguistiques pour mieux faire comprendre le message : gestes, mimiques).
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français, démontrer un esprit de collaboration, participer aux échanges pour clarifier la tâche collective et les responsabilités de chacun, contribuer à créer un climat de confiance, de tolérance et de respect).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- lire et interpréter une variété de textes courants adaptés à son âge et à son niveau de lecture provenant de diverses sources et visant des objectifs pratiques et variés.
- utiliser diverses stratégies de lecture pour construire le sens d'un texte.
- dégager l'information essentielle d'un texte.
- justifier sa réaction à un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens d'une variété de textes, y compris le contenu de produits médiatiques (p. ex., directive, message publicitaire, dépliant touristique, article de journal ou de revue, entrevue, reportage, compte rendu d'expérience scientifique, chanson, poème, conte, récit d'aventures, roman, bande dessinée, saynète, texte humoristique).
- déterminer les composantes de la situation de communication d'un texte courant (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- recourir à diverses stratégies pour saisir le sens général d'un texte (p. ex., faire appel à ses connaissances ou à ses expériences; utiliser les éléments paratextuels tels que le titre, les sous-titres, les illustrations, les graphiques, les tableaux, les mots en caractères gras; utiliser les indices morphologiques, syntaxiques, sémantiques et les définitions données par le contexte).
- recourir à diverses stratégies pour saisir les passages les plus difficiles (p. ex., relire, lire à haute voix, décomposer les mots en unités de sens, raconter en ses propres mots pour vérifier le sens auprès d'une autre personne).
- expliquer le sens des expressions et des mots nouveaux en recourant à diverses stratégies (p. ex., examiner le contexte, décomposer les mots, consulter des ouvrages de référence).
- relever les principales caractéristiques d'un texte narratif, descriptif et explicatif (p. ex., raconter en ses propres mots les événements importants et analyser les personnages principaux d'un texte narratif, expliquer les données principales d'un texte descriptif, dégager les gestes à poser dans un texte qui comporte des directives).
- résumer un texte en ses propres mots ou le traduire sous une autre forme (p. ex., dessin ou affiche, récit oral sur une cassette audio ou vidéo, pantomime reproduisant les péripéties d'un récit).
- distinguer un fait d'une opinion.
- exprimer et justifier sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et sur son expérience personnelle.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., participer à un mini-débat au sujet du code de conduite de l'école).

**Notions relatives à la langue**

- lire à haute voix en prononçant et en articulant correctement les phonèmes des mots.
- trouver la prononciation juste et expliquer le sens des mots nouveaux et des expressions nouvelles en recourant à diverses méthodes (p. ex., ouvrages de référence imprimés ou électroniques, contexte, illustrations, indices morphologiques et étymologiques).
- démontrer sa compréhension de la terminologie propre à diverses matières (p. ex., mathématiques, sciences, sciences sociales, éducation technologique).
- intégrer à son vocabulaire des expressions et des mots nouveaux tirés de ses lectures.
- établir des liens dans un texte en y repérant les marqueurs de relation, les organisateurs textuels, les substituts lexicaux et les pronoms.

**Méthodes de travail**

- adapter ses stratégies de lecture selon le texte et les objectifs poursuivis (p. ex., établir au préalable une liste de questions clés, prendre des notes).
- utiliser les éléments paratextuels pour s'informer sur un texte (p. ex., titre et sous-titres, table des matières, index).
- relever des informations pertinentes dans des sources variées pour réaliser un projet de recherche sur un sujet donné (p. ex., préparer un reportage sur les Inuits du Canada).
- utiliser une méthode efficace de prise de notes pour faciliter la recherche documentaire.

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de textes courants et littéraires simples à des fins pratiques et précises.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales et lexicales à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail appropriées, y compris le processus d'écriture.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Production*

- rédiger divers textes courants et littéraires (p. ex., court texte biographique ou autobiographique, court récit, poème, saynète, entrevue, fait divers).
- préparer, d'après un modèle, divers textes pour répondre aux besoins de la vie de tous les jours (p. ex., remplir un formulaire, rédiger des notes personnelles, raconter les événements de sa journée dans un journal intime, écrire une lettre d'amitié ou une demande de renseignements).
- rédiger divers textes requis dans le cadre de ses études (p. ex., journal de bord, notes de cours, réponses à des questions, rapport de laboratoire, compte rendu de recherche, résumé).
- déterminer la situation de communication d'un texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- suivre les étapes du processus d'écriture (étape de préécriture pour générer des idées, rechercher des notions clés, élaborer un plan sommaire; étape de rédaction pour élaborer son texte; étape de révision pour ajuster la structure de son texte; étape de correction pour s'assurer de la justesse du vocabulaire et du respect des conventions linguistiques; étape de publication et de mise au propre pour disposer adéquatement son texte en fonction de la situation de communication).

- rédiger des paragraphes cohérents où des idées secondaires viennent préciser l'idée principale.

#### *Notions relatives à la langue*

- faire l'accord des adjectifs et des déterminants avec les noms auxquels ils se rapportent.
- faire l'accord du verbe avec son sujet selon la règle générale (p. ex., «Paul et toi *devez* venir nous voir»).
- utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif.
- identifier les compléments d'objet direct et d'objet indirect (p. ex., «Je prête mon *jeu* à *Éric*»).
- faire l'accord du participe passé employé comme adjectif et employé avec l'auxiliaire «être».
- utiliser correctement le trait d'union après le verbe à l'impératif (p. ex., «Donne-*moi* la main»).
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels (p. ex., et, mais, de plus, alors).
- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., ce/se; ma/m'a; peu/peux/peut).

- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement un nombre suffisant de mots d’usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d’usage telles que l’emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; consultation d’un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).
- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., merveilleuse/sublime; doux/amer) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels : point, virgule, deux-points, point d’interrogation, point d’exclamation, guillemets et tiret.

#### ***Méthodes de travail***

- gérer son temps et la tâche (p. ex., planifier les étapes à suivre, tenir un agenda, respecter les dates d’échéance).
- utiliser une méthode de recherche documentaire appropriée (p. ex., consulter une variété de ressources imprimées et électroniques, prendre des notes, organiser les données recueillies).
- utiliser un logiciel de traitement de texte, des outils de correction et des ouvrages de référence.

## Initiation à la société canadienne

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des connaissances et des compétences qui favorisent la réussite scolaire.
- utiliser les ressources scolaires et communautaires qui facilitent son intégration au milieu.
- décrire des éléments importants de la culture, de l'histoire, de la géographie et de la politique du milieu d'accueil et faire des liens avec ceux de son pays d'origine.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Insertion scolaire*

- fonctionner efficacement dans le milieu scolaire (p. ex., comprendre les pratiques d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation, utiliser des stratégies de résolution de problèmes).
- gérer son temps et les tâches scolaires assignées (p. ex., évaluer les tâches, planifier et compléter les étapes à suivre, tenir un agenda, respecter les dates d'échéance).
- identifier les éléments du système éducatif aux paliers secondaire et postsecondaire utiles à la planification de son parcours scolaire dans le but de faire des choix éclairés (p. ex., système de crédits, choix de cours, établissements d'enseignement, conditions d'admission, régime d'aide financière).
- élaborer un plan d'exploration de carrière à la lumière des informations provenant de sources ou d'expériences variées (p. ex., activités d'exploration de carrière, discussions ou exposés sur les tendances du marché de l'emploi, participation à un programme d'éducation coopérative).
- démontrer sa compréhension des concepts en mathématiques (p. ex., fractions et nombres décimaux, notions géométriques et transformations, concept de la variable, expressions algébriques, traitement de données, probabilité, diagrammes et graphiques).
- utiliser la terminologie propre à l'étude des mathématiques (p. ex., moyenne, médiane, pourcentage, perpendiculaire, polygone).
- utiliser la terminologie propre aux sciences et à l'éducation technologique (p. ex., écosystème, mouvement, engrenage, particule, conductivité).
- utiliser la terminologie propre à l'étude de l'histoire (p. ex., régime politique, parlement, député, fédération, droits, responsabilités, démographie).
- utiliser la terminologie propre à l'étude de la géographie (p. ex., méridien, hémisphère, longitude, latitude, fuseau horaire, secteur primaire).
- relever les éléments marquants de l'histoire canadienne (p. ex., contribution des Premières Nations et des différents groupes ethnoculturels au développement du Canada).
- démontrer sa connaissance des origines de la présence francophone au Canada (p. ex., apport des premiers francophones canadiens au développement de la province et du pays).
- reconnaître quelques éléments caractéristiques de l'histoire et de la culture de la francophonie canadienne (p. ex., vie des coureurs de bois, contes et légendes populaires, traditions familiales en ce qui concerne les célébrations).

- situer les grandes régions physiques du Canada.
- décrire les activités de production et de commerce importantes au Canada (p. ex., identifier les grandes ressources, répertorier les principales activités économiques).
- décrire le fonctionnement des trois paliers gouvernementaux du système politique canadien et leurs responsabilités respectives.

***Insertion sociale***

- identifier divers organismes et associations d'expression française (p. ex., FESFO, Association de la jeunesse étudiante franco-ontarienne, ACFO, AIF – association interculturelle francophone, centre communautaire, ligue d'improvisation, clubs sociaux, culturels et sportifs).
- décrire les formes que peuvent prendre certaines institutions sociales ou politiques (p. ex., famille : nucléaire, reconstituée, monoparentale; État : démocratique, totalitaire, monarchique).

- préciser le rôle joué par diverses institutions sociales ou politiques dans le développement de l'individu (p. ex., famille, école, État, institutions religieuses et non religieuses, monde du travail, médias).
- décrire les comportements à adopter pour être une citoyenne ou un citoyen responsable (p. ex., respect du droit d'autrui, respect de l'environnement, respect des différences).
- illustrer l'importance du pluralisme au Canada (p. ex., présenter un projet sur un groupe ethnoculturel de sa communauté pour mieux le faire connaître, expliquer les diverses contributions des différentes ethnies qui composent la population de l'Ontario et du Canada).

---

## **Perfectionnement du français 3, cours ouvert**

(FFPCO)

Ce cours permet à l'élève d'améliorer ses compétences en lecture, en écriture, en communication orale et dans les autres matières. L'élève lit une variété de textes courants et littéraires dont une œuvre du Canada français ainsi que des textes de la francophonie mondiale afin d'acquérir des repères culturels. Il ou elle rédige une variété de textes courants et littéraires, fait diverses présentations et acquiert une plus grande aisance en communication orale. Le cours permet aussi à l'élève d'acquérir des capacités de réflexion afin de mieux comprendre et d'analyser le monde qui l'entoure. Les activités d'apprentissage mettent l'accent sur l'acquisition de connaissances socioculturelles et d'un savoir-faire qui favorisent son intégration à son nouveau milieu.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter divers messages, y compris le contenu de documents audiovisuels, afin d'approfondir ses connaissances du milieu et de s'approprier les référents culturels.
- présenter des communications orales de divers types, dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.
- démontrer une compréhension des variétés de la langue française et utiliser un registre de langue adapté à la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et divers supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- interpréter une variété de communications orales à des fins diverses (p. ex., visite d'une chanteuse, d'un auteur).
- visionner des documents audiovisuels pour approfondir sa connaissance des médias d'expression française et de la culture de son nouveau milieu (p. ex., bulletin de nouvelles, téléroman, film, documentaire, reportage, émission de variétés, message publicitaire).
- dégager les idées principales et secondaires d'une communication orale et en relever les détails pertinents.
- analyser les thèmes et les valeurs véhiculés dans les médias et y réagir en justifiant son point de vue.
- discuter de l'influence des médias dans la société.
- discuter de renseignements pertinents à propos de l'école et du milieu communautaire dans le but de mieux comprendre leur fonctionnement et pour faciliter son intégration et celle des autres.
- présenter une variété de communications orales sur des sujets variés (p. ex., présenter une chronique radiophonique sur un sujet d'actualité, faire le compte rendu d'une recherche).
- présenter un texte pour exprimer son imaginaire et sa créativité (p. ex., légende, fable, poème, dialogue, chanson, jeux de mots, saynète, improvisation, jeux de rôle).

#### *Notions relatives à la langue*

#### *Production*

- organiser ses idées en fonction de l'intention, des destinataires, du contexte et de l'effet recherché.
- exprimer ses idées et ses sentiments en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets de la vie quotidienne et de l'actualité (p. ex., préparer un reportage, participer à un débat sur un événement de l'actualité).
- utiliser un vocabulaire et un registre de langue adaptés à la situation de communication.
- utiliser les termes propres au sujet traité.
- démontrer sa compréhension des termes et des expressions d'usage courant (p. ex., canadianismes, régionalismes, amérindianismes, archaïsmes).
- utiliser la terminologie propre à chaque matière (p. ex., mathématiques, sciences, histoire, géographie).

- demander des éclaircissements et des précisions quand le sens du message est ambigu ou reformuler un message pour en préciser le sens.
  - utiliser les indices extra-linguistiques appropriés (p. ex., expression faciale, gestuelle, éléments prosodiques).
  - utiliser correctement le vocabulaire des nouvelles technologies de l'information et des médias.
- Méthodes de travail**
- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).
  - utiliser des techniques adéquates de présentation orale (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des éléments extra-linguistiques pour mieux faire comprendre le message : gestes, mimiques).
  - choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
  - travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français, démontrer un esprit de collaboration, participer aux échanges pour clarifier la tâche collective et les responsabilités de chacun, contribuer à créer un climat de confiance, de tolérance et de respect).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de textes courants et littéraires, dont une œuvre du Canada français et des textes de la francophonie mondiale.
- décrire l'organisation et les caractéristiques d'une variété de textes, notamment des textes narratifs, descriptifs, explicatifs et poétiques.
- préciser le sens d'un texte à l'aide d'indices lexicaux, de structures syntaxiques et de procédés stylistiques.
- exprimer sa réaction à une variété de textes en commentant le contenu, l'organisation et le point de vue.
- utiliser des stratégies appropriées pour lire efficacement un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens de divers textes narratifs (p. ex., roman, récit d'aventures, conte fantastique, légende amérindienne, nouvelle littéraire, énigme policière).
- identifier des points de repère historiques et culturels importants de la francophonie en lisant au moins une œuvre marquante du Canada français ainsi que des textes ou des extraits significatifs d'œuvres de la francophonie mondiale.
- interpréter des textes poétiques de diverses époques et de différents genres (p. ex., auteurs et interprètes d'ici et d'ailleurs).
- lire divers textes descriptifs pour se renseigner sur différents sujets (p. ex., rapport de recherche, brochure d'information, compte rendu).
- lire divers textes explicatifs pour approfondir ses connaissances sur différents sujets (p. ex., article d'encyclopédie ou de revue, article de vulgarisation scientifique, brochure d'information).
- déterminer les composantes de la situation de communication d'un texte courant (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- décrire les principales caractéristiques d'un texte narratif, descriptif et explicatif.
- préciser les éléments d'un texte (p. ex., idées principales et secondaires, action dans l'espace et le temps, personnages principaux et secondaires, thèmes).
- faire des inférences pour approfondir le sens d'un texte.
- dégager le plan d'un texte (p. ex., en précisant le schéma narratif, en déterminant l'ordre des explications et leur enchaînement).
- résumer un texte dans ses propres mots.
- exprimer sa réaction à un texte en s'appuyant sur certains éléments du texte et sur son expérience personnelle.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., participer à une table ronde sur un sujet d'actualité).

**Notions relatives à la langue**

- expliquer le sens des expressions et des mots inconnus en déterminant s'ils sont utilisés au sens propre ou au sens figuré et en recourant à différentes méthodes (p. ex., ouvrages de référence imprimés ou électroniques, contexte, illustrations, indices morphologiques et étymologiques).
- comprendre la terminologie propre à chaque matière (p. ex., mathématiques, sciences, sciences sociales, éducation technologique).
- établir des liens dans un texte en repérant les marqueurs de relation, les organisateurs textuels, les substituts lexicaux et les pronoms.
- expliquer les liens entre les idées d'un texte en effectuant une analyse logique des structures syntaxiques.
- distinguer le discours direct du discours indirect (p. ex., «Sylvie demande à sa mère : Est-ce que je peux inviter mes amis?»; «Sylvie demande à sa mère si elle peut inviter ses amis»).
- identifier certains procédés stylistiques (p. ex., allitération, hyperbole, euphémisme, personnification, litote, ellipse).

- définir certaines caractéristiques de la versification française (p. ex., vers, mètre, césure, rime, rythme, octosyllabe, décasyllabe, alexandrin, vers libres, strophe, tercet, sonnet, ballade).

**Méthodes de travail**

- utiliser des stratégies de lecture appropriées en fonction du texte et de son intention (p. ex., survol, utilisation d'indices du texte, prédiction et vérification des hypothèses, utilisation du contexte et recours aux indices morphologiques, syntaxiques et sémantiques, lecture à voix haute, liste de questions clés établie au préalable).
- consulter diverses ressources pour obtenir des renseignements sur un sujet d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., revues, encyclopédies, sites Web).
- appliquer une stratégie de recherche appropriée (p. ex., utiliser adéquatement des moteurs de recherche pour délimiter et préciser son sujet lors de recherches dans Internet, choisir une méthode efficace de prise de notes).

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger de façon cohérente une variété de textes courants et littéraires.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales et lexicales à l'étude.
- utiliser des méthodes de travail appropriées, y compris le processus d'écriture.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Production*

- rédiger divers textes courants (p. ex., remplir un formulaire, écrire une lettre d'amitié ou de demande de renseignements, raconter les événements de sa journée dans un journal intime, rédiger une lettre ouverte pour commenter un événement de l'actualité, une entrevue, un fait divers, un reportage ou un dépliant publicitaire).
- rédiger divers textes littéraires (p. ex., portrait d'un personnage, conte, légende, texte biographique ou autobiographique, poème, récit).
- déterminer la situation de communication d'un texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- suivre les étapes du processus d'écriture (étape de préécriture pour générer des idées, rechercher des notions clés, élaborer un plan sommaire; étape de rédaction pour élaborer son texte; étape de révision pour ajuster la structure de son texte; étape de correction pour s'assurer de la justesse du vocabulaire et du respect des conventions linguistiques; étape de publication et de mise au propre pour disposer adéquatement son texte en fonction de la situation de communication).
- élaborer un plan adapté à son projet d'écriture en précisant, s'il y a lieu, les idées principales et secondaires, la division du texte en paragraphes, de même que l'introduction, le développement et la conclusion.
- rédiger des paragraphes cohérents où des idées secondaires viennent préciser l'idée principale.
- faire des liens entre les phrases et les paragraphes pour assurer une continuité entre les idées.
- utiliser un registre de langue adapté à la situation de communication.

#### *Notions relatives à la langue*

- faire l'accord des adjectifs et des déterminants avec les noms auxquels ils se rapportent.
- faire l'accord du verbe avec son sujet selon la règle générale (p. ex., «C'est moi qui vais y aller»).
- utiliser correctement, à l'aide de tableaux de conjugaison, les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif, au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.
- faire l'accord du participe passé employé comme adjectif et employé avec l'auxiliaire «être».
- utiliser correctement le présent de l'imperatif (p. ex., «Donne-la-moi», «Ne le fais pas sans moi»).
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organiseurs textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).

- identifier les types de propositions ainsi que les principales fonctions des propositions subordonnées.
- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., mon/m'ont/mont).
- utiliser diverses stratégies pour orthographier correctement un nombre suffisant de mots d'usage courant ou liés aux thèmes abordés (p. ex., application des règles d'usage telles que l'emploi de la lettre *m* devant *p*, *b* et *m*; consultation d'un dictionnaire usuel; moyens mnémotechniques).
- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., incroyable/stupéfiant; indulgent/sévère) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels (p. ex., point, virgule, point-virgule, deux-points, point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension, guillemets, parenthèses et tiret).

### ***Méthodes de travail***

- gérer son temps et la tâche (p. ex., planifier les étapes à suivre, tenir un agenda, respecter les dates d'échéance).
- utiliser une méthode de recherche documentaire appropriée (p. ex., consulter une variété de ressources imprimées et électroniques, recourir à des entrevues ou à des sondages, prendre des notes, préparer des fiches bibliographiques et documentaires).
- utiliser un logiciel de traitement de texte, des outils de correction et des ouvrages de référence.

## Initiation à la société canadienne

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des connaissances et des compétences qui favorisent la réussite scolaire.
- participer aux activités de l'école et du milieu communautaire qui favorisent son épanouissement culturel et social.
- expliquer le fonctionnement du système social, économique et politique de l'Ontario et le comparer à celui de son pays d'origine en fonction de critères spécifiques.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Insertion scolaire*

- utiliser efficacement des techniques de gestion du temps et des tâches.
- réinvestir les connaissances et les compétences acquises afin de participer pleinement aux activités scolaires.
- préciser son plan d'exploration de carrière et préparer son portfolio (p. ex., identifier globalement ses objectifs personnels et professionnels, évaluer ses intérêts, ses aptitudes et ses expériences en relation avec ses projets d'avenir, établir ses objectifs et ses priorités, rédiger un curriculum vitae).
- participer à des activités ou à des programmes qui préparent au marché du travail (p. ex., journée d'exploration des carrières, discussions ou exposés sur les tendances du marché de l'emploi, programmes d'éducation coopérative).
- démontrer la valeur des programmes d'éducation coopérative ou de tout autre programme qui prévoit un apprentissage pratique ou un contact avec le milieu du travail (p. ex., observation au poste de travail, expérience de travail, mentorat).
- utiliser la terminologie propre à l'étude des mathématiques (p. ex., rapport, racine carrée, algèbre, hypoténuse, bissectrice).
- utiliser la terminologie propre aux sciences et à l'éducation technologique (p. ex., gravité, solution, aérodynamique, volume, masse).
- utiliser la terminologie propre à l'étude de l'histoire (p. ex., civilisation ancienne, croisades, monarchie).
- utiliser la terminologie propre à l'étude de la géographie (p. ex., essor économique, produit national brut, mobilité, émigration, immigration).
- situer sur une ligne du temps les grandes périodes de l'histoire et les civilisations anciennes et médiévales (p. ex., Antiquité, civilisations égyptienne, grecque, romaine, chinoise).
- répertorier des personnages, des découvertes et des événements importants dans l'histoire de l'humanité (p. ex., Cléopâtre, Confucius, Mahomet; roue, imprimerie, téléphone; révolution française, chute du mur de Berlin).
- décrire les événements qui ont marqué l'histoire de la francophonie canadienne (p. ex., déportation des Acadiens, adoption de la *Loi de 1986 sur les services en français en Ontario*).
- tracer le portrait de certains personnages importants de l'histoire canadienne (p. ex., Thérèse Casgrain, sir Wilfrid Laurier).

- reconnaître des éléments du patrimoine culturel des francophones de l'Ontario (p. ex., littérature, musique).
- reconnaître les éléments clés du développement de la francophonie dans son pays d'origine.
- situer les grandes régions physiques du Canada et en donner les caractéristiques.
- dégager les conséquences possibles de l'exploitation commerciale des ressources naturelles au Canada sur le milieu physique, l'économie et la population.
- décrire le fonctionnement des trois paliers gouvernementaux du système politique canadien et leurs responsabilités respectives.
- définir le rôle et les responsabilités des personnes élues (conseillers municipaux et députés) au niveau municipal, provincial et fédéral.

### ***Insertion sociale***

- identifier les avantages d'être en contact avec des personnes provenant de milieux culturels différents (p. ex., ouverture d'esprit, respect des différences).
- expliquer les conditions et les facteurs qui favorisent des relations harmonieuses entre les individus (p. ex., confiance et respect, ouverture d'esprit, capacité à travailler en équipe).
- expliquer l'importance d'une bonne communication dans les rapports entre les personnes, les sociétés et les nations.
- préciser les facteurs qui influencent les rapports entre les individus, les sources de tension possibles et les moyens d'y remédier.
- illustrer l'importance du pluralisme au Canada (p. ex., montrer les similarités et les différences entre les diverses expériences vécues à l'arrivée au Canada).

---

## **Perfectionnement du français 4, cours ouvert**

(FFPDO)

Ce cours prépare l'élève à s'intégrer au programme de français ordinaire. Il lui permet de maîtriser une gamme étendue de connaissances socioculturelles, d'habiletés langagières et de stratégies d'apprentissage. À la fin du cours, l'élève est capable de poursuivre ses études, de cultiver un sens d'appartenance à la société ontarienne, canadienne, mondiale et à la communauté francophone et de participer à part entière dans son milieu dans le respect des différences.

## Communication orale

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- interpréter divers messages, y compris le contenu de documents audiovisuels, afin d'approfondir ses connaissances du milieu et de s'approprier les référents culturels.
- présenter des communications orales de divers types, dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.
- démontrer une compréhension des variétés de la langue française et utiliser un registre de langue adapté à la situation de communication.
- utiliser des méthodes de travail et divers supports technologiques et médiatiques appropriés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- interpréter une variété de communications orales à des fins diverses (p. ex., assister à une présentation pour approfondir ses connaissances sur un sujet).
- visionner des documents audiovisuels pour approfondir ses connaissances générales et s'approprier la culture de son nouveau milieu (p. ex., bulletin de nouvelles, téléroman, film, documentaire, reportage, émission culturelle, message publicitaire).
- préciser les idées principales et secondaires d'une communication orale et en relever les détails pertinents.
- analyser les thèmes et les valeurs véhiculés dans les médias et y réagir en justifiant son point de vue.
- analyser l'influence des médias dans la société en décrivant les enjeux qu'ils posent et leur capacité de façonner les attitudes et le comportement de leur public.

#### *Production*

- organiser ses idées en fonction de l'intention, des destinataires, du contexte et de l'effet recherché.

- exprimer ses idées et justifier ses opinions en participant à des échanges dirigés ou spontanés sur des sujets de la vie quotidienne et de l'actualité (p. ex., présenter une critique d'un film, participer à un débat sur un événement de l'actualité).
- présenter des renseignements pertinents à propos de l'école et du milieu communautaire dans le but de mieux comprendre leur fonctionnement et pour faciliter son intégration et celle des autres.
- présenter une variété de communications orales sur des sujets variés (p. ex., présenter un rapport de recherche, faire un reportage sur un événement culturel, simuler une entrevue, présenter un texte humoristique, un conte, une chanson).
- présenter un texte pour exprimer son imaginaire et sa créativité (p. ex., dialogue, monologue, parodie, récit, chanson, poème, saynète).
- participer à des activités ou à des événements en français à l'école ou dans le milieu communautaire (p. ex., pièce de théâtre, spectacle, concert d'école ou de club social et culturel, danse, concours oratoire, conférence, banquet, vernissage).

**Notions relatives à la langue**

- utiliser un vocabulaire et un registre de langue adaptés à la situation de communication.
- utiliser les termes propres au sujet traité.
- démontrer sa compréhension des termes et des expressions d'usage courant (p. ex., canadianismes, régionalismes, amérindianismes, archaïsmes).
- demander des éclaircissements et des précisions quand le sens du message est ambigu ou reformuler un message pour en préciser le sens.
- utiliser les indices extra-linguistiques appropriés (p. ex., expression faciale, gestuelle, éléments prosodiques).
- utiliser correctement le vocabulaire des nouvelles technologies de l'information et des médias.
- utiliser des techniques adéquates de présentation orale (p. ex., utiliser des fiches aide-mémoire; adapter les éléments prosodiques en fonction de la situation de communication : intonation, articulation, pauses, débit, volume; utiliser des éléments extra-linguistiques pour mieux faire comprendre le message : gestes, mimiques).
- choisir une stratégie de communication et des éléments audiovisuels appropriés (p. ex., tableaux, illustrations, schémas).
- travailler efficacement en équipe (p. ex., respecter l'opinion des autres et leur façon de s'exprimer en français, démontrer un esprit de collaboration, participer aux échanges pour clarifier la tâche collective et les responsabilités de chacun, contribuer à créer un climat de confiance, de tolérance et de respect).

**Méthodes de travail**

- suivre une démarche efficace dans la préparation et la présentation d'une communication orale (p. ex., choisir le sujet, préciser l'intention, les destinataires et le contexte, choisir et organiser les idées, s'exercer).

## Lecture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de textes courants et littéraires, dont une œuvre du Canada français et des textes de la francophonie mondiale.
- décrire l'organisation et les caractéristiques d'une variété de textes, notamment des textes dramatiques et argumentatifs.
- préciser le sens d'un texte à l'aide d'indices lexicaux, de structures syntaxiques et de procédés stylistiques.
- justifier sa réaction à une variété de textes en commentant le contenu, l'organisation et le point de vue.
- utiliser des stratégies appropriées pour lire efficacement un texte.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Compréhension*

- construire le sens d'une variété de textes narratifs et dramatiques (p. ex., pièce de théâtre, roman, nouvelle littéraire, légende).
- identifier des points de repère historiques et culturels importants de la francophonie en lisant au moins une œuvre marquante du Canada français ainsi que des textes ou des extraits significatifs d'œuvres de la francophonie mondiale.
- interpréter divers textes descriptifs, explicatifs et argumentatifs pour se renseigner sur différents sujets (p. ex., article de revue ou d'encyclopédie, compte rendu, éditorial, rapport de recherche, portrait d'un personnage historique, manuel).
- relever les principales caractéristiques d'un texte dramatique et argumentatif.
- expliquer le contenu et l'organisation d'un texte narratif, descriptif, explicatif, argumentatif et dramatique.
- résumer un texte narratif ou dramatique en reconstituant le plan et en relevant les données importantes concernant les personnages, les lieux, le temps et le schéma narratif (situation initiale, élément déclencheur, péripéties, point culminant, dénouement et situation finale).
- résumer un texte descriptif en reconstituant le plan et en relevant les propriétés, les qualités ou les parties de ce qui est décrit.
- résumer un texte explicatif en reconstituant le plan et en dégagant les idées principales et secondaires.
- résumer un texte argumentatif en reconstituant le plan et en relevant le sujet de l'argumentation, les arguments apportés et les valeurs véhiculées.
- établir des liens entre sa réalité et certains éléments d'un texte (p. ex., faire des rapprochements ou des comparaisons et relever des divergences).
- justifier ses réactions à une variété de textes en s'appuyant sur l'analyse de divers éléments (p. ex., originalité, figures de style, messages transmis).
- comparer sa réaction à un texte à celle d'autres personnes afin de revoir sa propre position, s'il y a lieu.
- réinvestir les connaissances acquises dans des activités de prolongement (p. ex., organiser une discussion sur un thème d'une œuvre littéraire).

**Notions relatives à la langue**

- expliquer le sens des expressions et des mots inconnus en déterminant s'ils sont utilisés au sens propre ou au sens figuré et en recourant à différentes méthodes (p. ex., ouvrages de référence imprimés ou électroniques, contexte, illustrations, indices morphologiques et étymologiques).
- expliquer les liens entre les idées d'un texte en effectuant une analyse logique des structures syntaxiques.
- expliquer de quelle façon le recours aux déterminants, aux pronoms, aux substituts lexicaux, aux marqueurs de relation et aux organisateurs textuels assure la cohérence d'un texte.
- identifier le registre de langue utilisé dans un texte et en préciser les caractéristiques (p. ex., langue populaire, courante ou littéraire).
- commenter les techniques littéraires simples utilisées dans un texte narratif ou dramatique (p. ex., retour en arrière, répétition).
- expliquer et commenter certaines figures de style (p. ex., métaphore, personnification) et certains procédés stylistiques (p. ex., répétition pour marquer l'insistance).

**Méthodes de travail**

- utiliser diverses stratégies de lecture selon le texte (p. ex., consulter diverses ressources pour trouver des renseignements sur un personnage historique auquel on fait référence dans un texte).
- consulter diverses ressources pour obtenir des renseignements sur un sujet d'intérêt personnel ou d'actualité (p. ex., revues, encyclopédies, sites Web).
- sélectionner des éléments d'information pour trouver des réponses à ses questions et accomplir les tâches liées à un sujet abordé en français ou dans une autre matière.
- appliquer une stratégie de recherche appropriée (p. ex., utiliser des moteurs de recherche pour délimiter et préciser son sujet lors de recherches dans Internet, choisir une méthode de prise de notes efficace).

## Écriture

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- rédiger une variété de textes courants et littéraires.
- appliquer dans ses textes les notions grammaticales et lexicales à l'étude ainsi que quelques procédés stylistiques.
- utiliser des méthodes de travail appropriées, y compris le processus d'écriture.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Production*

- rédiger divers textes courants (p. ex., résumé de lecture, lettre d'opinion, commentaire sur un événement de l'actualité, compte rendu, reportage, article de revue, rapport de laboratoire, rapport de recherche).
- rédiger divers textes littéraires (p. ex., portrait d'un personnage, conte, légende, texte biographique ou autobiographique, poème, récit).
- déterminer la situation de communication d'un texte (émetteur, récepteur, intention, contexte et message).
- déterminer les étapes de production d'un texte en fonction de critères précis (p. ex., longueur du texte, nombre de paragraphes, format de publication, public cible).
- suivre les étapes du processus d'écriture (étape de préécriture pour générer des idées, rechercher des notions clés, élaborer un plan sommaire; étape de rédaction pour élaborer son texte; étape de révision pour ajuster la structure de son texte; étape de correction pour s'assurer de la justesse du vocabulaire et du respect des conventions linguistiques à l'étude; étape de publication et de mise au propre pour disposer adéquatement son texte en fonction de la situation de communication).
- utiliser une méthode appropriée pour rechercher des idées (p. ex., remue-méninges, recherche de notions clés, recherche documentaire et prise de notes, tri, regroupement par catégorie).
- élaborer un plan adapté à son projet d'écriture en précisant, s'il y a lieu, les idées principales et secondaires, la division du texte en paragraphes, de même que l'introduction, le développement et la conclusion.
- rédiger des paragraphes cohérents en recourant aux déterminants, aux pronoms, aux substituts lexicaux, aux marqueurs de relation et aux organisateurs textuels.
- utiliser un registre de langue adapté à la situation de communication.
- déterminer le ton approprié selon son intention (p. ex., neutre, humoristique, sérieux).
- utiliser des procédés stylistiques pour créer certains effets.

**Notions relatives à la langue**

- faire l'accord des adjectifs indéfinis et interrogatifs ainsi que des pronoms indéfinis, interrogatifs et relatifs.
- utiliser correctement les adjectifs indéfinis (p. ex., plusieurs, certains), les pronoms interrogatifs (p. ex., qui, quoi, lequel) et les pronoms relatifs (p. ex., qui, que, où).
- faire l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est inversé (p. ex., «beaux étaient les nuages»).
- utiliser correctement les verbes «être» et «avoir» ainsi que les verbes usuels aux temps simples et composés de l'indicatif, au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.
- faire l'accord du participe passé employé comme adjectif et employé avec les auxiliaires «être» et «avoir».
- respecter la concordance des temps verbaux (p. ex., «Si je *finissais* ce travail, je *pourrais* partir»).
- relier ses idées en se servant de marqueurs de relation et d'organisateur textuels appropriés (p. ex., et, mais, de plus, alors).
- utiliser les différents types de propositions selon leur nature et leur fonction.
- utiliser la voix passive pour créer un certain effet.

- distinguer et orthographier correctement les homophones courants (p. ex., mes/mais/met/mets/m'est).
- utiliser des synonymes et des antonymes courants (p. ex., beau/splendide; immense/minuscule) pour enrichir ses textes.
- utiliser correctement les signes de ponctuation usuels (p. ex., point, virgule, point-virgule, deux-points, point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension, guillemets, parenthèses et tiret).

**Méthodes de travail**

- gérer son temps et la tâche (p. ex., planifier les étapes à suivre, tenir un agenda, respecter les dates d'échéance).
- utiliser une méthode de recherche documentaire appropriée (p. ex., consulter une variété de ressources imprimées et électroniques, recourir à des entrevues ou à des sondages, prendre des notes, préparer des fiches bibliographiques et documentaires).
- utiliser un logiciel de traitement de texte, des outils de correction et des ouvrages de référence.

## Initiation à la société canadienne

### Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des connaissances et des compétences qui contribuent à la réussite scolaire.
- préciser les droits et les responsabilités civiques permettant de participer à la vie du milieu communautaire.
- déterminer la contribution des différents groupes ethnoculturels à la vie socioculturelle, économique et politique du Canada.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

#### *Insertion scolaire*

- réviser son plan d'exploration de carrière et mettre à jour son portfolio à la lumière de données récentes (p. ex., tendances du marché du travail, bilan personnel, bilan de ses attentes en matière d'apprentissage).
- appliquer les étapes de la recherche d'un emploi (p. ex., analyse des offres d'emploi, rédaction ou mise à jour de son curriculum vitae, préparation à une entrevue).
- identifier les compétences et les caractéristiques personnelles qui peuvent constituer des atouts dans la recherche d'un emploi (p. ex., compétences en communication orale et écrite, compétence à utiliser les technologies modernes, bonne estime de soi, bonnes habitudes de travail, sens des responsabilités, capacité de s'adapter, esprit d'initiative, facilité à rendre des comptes, tolérance, esprit d'équipe).
- participer à des expériences qui lui permettent de développer des habiletés de leadership et d'assumer la responsabilité d'une tâche.
- utiliser la terminologie propre à l'étude des mathématiques (p. ex., facteur, axe de symétrie, variable, polynôme, puissance, vecteurs).
- utiliser la terminologie propre aux sciences et à l'éducation technologique (p. ex., esthétique, ergonomie, combustible, biosphère, osmose).
- utiliser la terminologie propre à l'étude de l'histoire (p. ex., libre-échange, multiculturalisme, ethnoculturel, décolonisation, interdépendance des nations, Commonwealth, Communauté économique européenne, le GATT).
- utiliser la terminologie propre à l'étude de la géographie (p. ex., sigle, acronyme, économie, exportation, importation, pollution, conservation).
- situer sur une ligne du temps les événements qui ont marqué l'histoire contemporaine et expliquer leurs causes (p. ex., les deux guerres mondiales, la Dépression, la guerre froide).
- répertorier des personnages, des découvertes et des événements importants dans l'histoire de l'humanité (p. ex., Marie Curie, Albert Einstein, Martin Luther King, Nelson Mandela; bombe atomique, insuline, laser; union européenne).
- définir le rôle des organisations internationales (p. ex., OTAN, ONU, UNICEF, UNESCO).

- décrire la contribution des francophones du Canada et d’ailleurs sur la scène internationale (p. ex., sur les plans scientifique, politique, technologique, médical).
- dégager, à partir de recherches, les différences et les ressemblances culturelles entre diverses populations d’expression française dans le monde (p. ex., dans les arts, la musique, la langue, les traditions et les coutumes).
- analyser, après consultation de données, le lien existant entre les nombreuses richesses naturelles du Canada et son commerce extérieur.
- décrire l’importance de la collaboration internationale en matière de gestion des ressources naturelles et répertorier des situations qui requièrent cette collaboration (p. ex., pêche industrialisée, exploitation de l’Amazonie, culture intensive, diminution de la couche d’ozone).
- décrire le fonctionnement des institutions politiques en Ontario et au Canada et dans les sociétés démocratiques et caractériser les valeurs sur lesquelles elles sont fondées (p. ex., libertés, droits et responsabilités de la personne).
- décrire les dispositions fondamentales de la *Charte des droits et libertés de la personne*.
- discuter du rôle des établissements, des organismes et des services en langue française en ce qui a trait à l’épanouissement de la communauté d’expression française en milieu minoritaire.
- illustrer l’importance du pluralisme au Canada (p. ex., relever les conditions qui permettent aux divers groupes ethniques de s’épanouir dans la liberté et la tolérance).

#### ***Insertion sociale***

- relever à partir de sources variées les facteurs qui incitent des groupes ou des personnes à émigrer (p. ex., guerre, persécution, raisons économiques, réunification des familles, climat).
- expliquer les avantages de vivre dans un contexte de diversité ethnoculturelle (p. ex., enrichissement du mode de vie, plus grande tolérance).

# Grille d'évaluation du rendement

La grille suivante identifie les quatre compétences s'appliquant au programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français : connaissance et compréhension; habiletés de la pensée et de recherche; communication; et mise en application. Ces quatre compétences regroupent l'ensemble des attentes. Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement.

Le personnel enseignant peut utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- planifier l'enseignement et l'évaluation des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux d'élèves reflétant les niveaux de rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction détaillée sur leur rendement et sur les mesures à prendre pour s'améliorer;
- déterminer le niveau de rendement le plus fréquent atteint par l'élève pour chacune des compétences;
- choisir une méthode pour effectuer l'évaluation finale;
- déterminer la note finale.

Les élèves peuvent utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur le recours à la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. Afin de clarifier l'interprétation de cette grille, on fournira au personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à adapter ses méthodes d'évaluation en conséquence. Cette documentation comprendra des exemples de travaux d'élèves, appelés copies-types, pour illustrer chaque niveau de rendement correspondant à une échelle de notes déterminée. Cependant, le personnel enseignant pourra continuer à utiliser ses pratiques d'évaluation actuelles jusqu'à ce qu'il reçoive cette documentation.

Ainsi, le personnel enseignant recevra des exemples de travaux d'élèves pour chacun des niveaux de rendement. Ces travaux auront été évalués en fonction de la norme provinciale et de la grille d'évaluation en actualisation linguistique en français et en perfectionnement du français. D'autres ressources compléteront cette documentation. Les enseignantes et enseignants pourront commencer à utiliser la grille d'évaluation au fur et à mesure qu'ils recevront la documentation du ministère.

Le ministère entend fournir au personnel enseignant les ressources suivantes :

- un bulletin provincial ainsi qu'un guide pour l'expliquer;
- des esquisses de cours;
- des copies-types;
- des vidéocassettes sur le curriculum et l'évaluation;
- de la documentation pour la formation;
- un planificateur électronique pour le curriculum.

Dans le cadre de sa planification, le personnel enseignant doit s'assurer de faire le lien entre les attentes du programme et les compétences de la grille d'évaluation. Toutes les attentes doivent être évaluées. Les descripteurs des quatre niveaux de rendement serviront à définir le niveau de rendement de l'élève. Les élèves doivent avoir des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point elles et ils ont satisfait aux attentes du cours et ce, dans les quatre compétences. Le personnel enseignant pourrait fournir des exemples de travaux reflétant les quatre niveaux de rendement.

Les descripteurs du niveau 3 correspondent à la norme provinciale s'appliquant au cours. On peut préciser le rendement global de l'élève au niveau 3 en combinant les descripteurs des compétences identifiées dans la grille.

## Grille d'évaluation du rendement

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
<b>Connaissance et compréhension</b>	L'élève :			
– connaissance des conventions linguistiques requises (p. ex., grammaire, vocabulaire, ponctuation, orthographe)	– démontre une connaissance limitée des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance partielle des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance générale des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance approfondie des conventions linguistiques requises
– compréhension des documents lus	– démontre une compréhension limitée des idées principales et secondaires	– démontre une compréhension partielle des idées principales et secondaires	– démontre une compréhension générale des idées principales et secondaires	– démontre une compréhension approfondie des idées principales et secondaires
– compréhension de la langue parlée	– démontre une compréhension limitée de la langue parlée	– démontre une compréhension partielle de la langue parlée	– démontre une compréhension générale de la langue parlée	– démontre une compréhension approfondie de la langue parlée
– compréhension des notions sociales et culturelles	– démontre une compréhension limitée des notions sociales et culturelles	– démontre une compréhension partielle des notions sociales et culturelles	– démontre une compréhension générale des notions sociales et culturelles	– démontre une compréhension approfondie des notions sociales et culturelles
<b>Habiletés de pensée et de recherche</b>	L'élève :			
– pensée critique et pensée créative	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec une efficacité limitée	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec une certaine efficacité	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec grande efficacité	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec très grande efficacité
– habiletés de recherche (p. ex., formulation de questions, planification, choix des stratégies et des ressources)	– applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche	– applique certaines des habiletés du processus de recherche	– applique la plupart des habiletés du processus de recherche	– applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
<b>Communication</b> – communication de l'information et des idées (p. ex., oralement et par écrit) – communication en fonction d'intentions et d'auditoires divers – utilisation de diverses formes de communication	<b>L'élève :</b> – communique l'information et les idées avec peu de clarté et de précision – communique en ayant une compréhension limitée des intentions et des auditoires – utilise un nombre limité de formes de communication de façon appropriée	– communique l'information et les idées avec une certaine clarté et précision – communique en ayant une certaine compréhension des intentions et des auditoires – utilise certaines des formes de communication de façon appropriée	– communique l'information et les idées avec grande clarté et précision – communique en ayant une compréhension générale des intentions et des auditoires – utilise la plupart des formes de communication de façon appropriée	– communique l'information et les idées avec très grande clarté et précision – communique en ayant une compréhension approfondie des intentions et des auditoires – utilise toutes ou presque toutes les formes de communication de façon appropriée
<b>Mise en application</b> – utilisation des structures linguistiques et du vocabulaire requis (y compris le vocabulaire des mathématiques et des autres matières) – rapprochements (p. ex., entre la langue, la culture et le milieu)	<b>L'élève :</b> – utilise un nombre limité des structures linguistiques et du vocabulaire requis – fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– utilise certaines des structures linguistiques et du vocabulaire requis – fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– utilise la plupart des structures linguistiques et du vocabulaire requis – fait des rapprochements avec grande efficacité	– utilise toutes ou presque toutes les structures linguistiques et le vocabulaire requis – fait des rapprochements avec très grande efficacité

# Lexique

**Acrostiche.** Poème ou strophe où les initiales de chaque vers, lues dans le sens vertical, composent un mot.

**Alexandrin.** Vers de douze syllabes. Ce vers doit son nom au *Roman d'Alexandre*, poème du 12<sup>e</sup> siècle où il était utilisé. La poésie française a privilégié l'alexandrin du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. Voici un alexandrin tiré de l'œuvre de Corneille :

*Je / vois/, je / sais/, je / crois/, je / suis /  
dé/sa/bu/sée.*

**Allitération.** Répétition d'une consonne initiale ou intérieure dans une suite de mots rapprochés.

**Alphabétisation.** Processus d'apprentissage du code de la langue écrite permettant de lire, d'écrire et de calculer.

**Anglo-dominant.** L'élève dit «anglo-dominant» admis à l'école de langue française est le plus souvent un ayant droit, qui utilise très peu le français à l'extérieur de l'école et qui n'a pas été scolarisé en français dans les années précédant son admission à l'école de langue française.

**Ayants droit.** Les ayants droit constituent l'ensemble des enfants dont les parents sont bénéficiaires des droits établis par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

**Césure.** Pause dans un vers qui est plus marquée que la coupe et qui sépare le vers en deux. Les vers courts ne comprennent pas de césure, car ils peuvent se lire d'une seule traite. Voici, tiré de l'œuvre de Verlaine, un vers de neuf syllabes qui comporte une césure après la quatrième syllabe :

*Le bleu fouillis // des claires étoiles.*

**Charade.** Jeu qui consiste à faire deviner un mot en donnant successivement les définitions ou les caractéristiques de mots correspondant phonétiquement à chacune des syllabes du

mot à trouver, puis ce mot lui-même (p. ex., mon premier est un animal domestique [chat]; mon second abrite des bateaux [rade]; mon tout vous est présentement proposé [charade]).

**Destinataire.** Personne qui reçoit un message. (Voir aussi *récepteur* ou *réceptrice*.)

**Déterminant.** Mot ou expression qui se rapporte à un nom pour l'introduire, le présenter, le situer ou le préciser. Dans cette catégorie, on compte les adjectifs démonstratifs (p. ex., cet), possessifs (p. ex., sa), numéraux (p. ex., deux), relatifs (p. ex., auquel), interrogatifs (p. ex., lequel), exclamatifs (p. ex., quel) et indéfinis (p. ex., quelque) ainsi que les articles définis (p. ex., le) et indéfinis (p. ex., un).

**Discours direct.** Paroles rapportées telles qu'elles ont été prononcées. On utilise alors les guillemets, comme dans cet exemple :

Marie lui avait dit : «*Viens avec moi.*»

**Discours indirect.** Paroles rapportées sans les citer intégralement :

Marie lui avait dit *de venir avec elle*.

**Éléments prosodiques.** Notions qui se rapportent aux éléments de la langue parlée et qui concernent notamment l'intonation, les pauses, le débit.

**Émetteur ou émettrice.** Personne qui formule un message.

**Figure de style.** Procédé par lequel l'idée exprimée reçoit une forme particulière propre à attirer l'attention (p. ex., comparaison, métaphore, personnification).

**Français standard.** Variété de français socialement valorisée, que la majorité tend à utiliser dans les situations de communication formelle. Se disent aussi : français normé, normalisé, standardisé.

**Genres de textes.** Classement à partir d'une forme conventionnelle de texte. Il existe un très grand nombre de genres, parmi lesquels les textes suivants : la légende, le conte, la nouvelle, le roman, l'essai, le portrait, le reportage, l'éditorial, le compte rendu. Chacun répond à des exigences différentes quant à la structure et dans chacun domine un des cinq types de textes. (Voir aussi *types de textes*.)

**Homophones.** Se dit des mots qui ont la même prononciation sans avoir nécessairement la même orthographe ni le même sens (p. ex., on/ont; son/sont; ces/ses/c'est/s'est/sait).

**Indices étymologiques.** Indices qui révèlent l'origine d'un mot et qui aident à en déduire le sens. Ainsi, on peut plus aisément saisir le sens d'un mot comme «ophtalmologie» si l'on considère le sens du préfixe *ophtalmo-*, qui signifie «œil», ainsi que le sens du suffixe *-logie*, qui signifie «science».

**Indices extra-linguistiques.** Éléments qui ne font pas partie du système linguistique proprement dit, mais qui accompagnent et renforcent la communication orale. Il s'agit essentiellement des gestes, des expressions du visage et de l'intonation.

**Indices morphologiques.** Indices qui révèlent la signification des variations que peut subir un mot. Par exemple, considérons les mots «blâme», «blâmer», «blâmable»; dans ce cas, le suffixe *-er* indique la formation du verbe tandis que le suffixe *-able* sert à former un adjectif et ajoute un sens de possibilité.

**Inférence.** Supposition raisonnée que l'on fait en s'appuyant sur ses connaissances préalables pour prendre des décisions quant au sens implicite d'un texte.

**Infographie.** Application de l'informatique à la représentation graphique et au traitement de l'image.

**Internet.** Ensemble de réseaux informatiques qui constitue une immense base de données mondiale. Les utilisateurs d'Internet sont des internautes.

**Intonation.** Ton que l'on prend en lisant ou en parlant.

**Marqueurs de relation.** Mots ou groupes de mots servant à marquer les liens dans les phrases ou entre des phrases. Les marqueurs de relation peuvent exprimer la cause (p. ex., car, puisque), la conséquence (p. ex., donc, de sorte que), l'addition (p. ex., et, ainsi que), l'explication (p. ex., c'est-à-dire, soit), le but (p. ex., afin que, pour que), la comparaison (p. ex., comme, plus que), la condition (p. ex., si, pourvu que), l'opposition (p. ex., mais, tandis que), le temps (p. ex., quand, avant que), la transition (p. ex., or, or donc), l'alternative (p. ex., ou, ou bien).

**Médias.** Moyens basés sur la technologie, permettant de diffuser et de conserver des informations (p. ex., graphiques, journaux, vidéos).

**Métaphore.** Procédé de langage qui consiste dans un transfert de sens par substitution analogique (p. ex., la racine du mal, une source de chagrin).

**Moteur de recherche.** Logiciel qui explore le Web et en recense les sites. Le Web est semblable à une gigantesque bibliothèque sans catalogue. Les moteurs de recherche font office de catalogue et permettent à l'internaute d'orienter ses recherches.

**Notions grammaticales.** Connaissances reliées à la grammaire et à ses règles.

**Notions lexicales.** Connaissances reliées au vocabulaire.

**Notions syntaxiques.** Connaissances reliées aux règles grammaticales régissant l'ordre des mots, la ponctuation et la construction des phrases.

**Nouvel-arrivant.** Personne arrivée depuis peu au Canada. Dans la langue courante, cette expression est synonyme de Néo-Canadien.

**Organisateurs textuels.** Mots, groupes de mots ou phrases qui révèlent les articulations d'un texte en indiquant l'ordre ou la progression. Entre autres, les organisateurs textuels peuvent introduire une idée (p. ex., avant tout, il faut considérer...), rappeler un fait (p. ex., comme nous l'avons dit précédemment...), marquer une étape (p. ex., il nous faut maintenant prouver...), résumer (p. ex., bref, il faut...), conclure (p. ex., finalement, nous estimons que...).

**Péripétie.** Changement soudain de situation dans une action dramatique, un récit.

**Personnification.** Attribution de caractéristiques humaines à des choses ou à des animaux (p. ex., «une cheminée qui crache une fumée épaisse»).

**Pluralisme.** Caractéristique d'une société dont les composantes sont marquées par la diversité ethnique, culturelle, idéologique, religieuse, etc., et dans laquelle cette diversité est reconnue, acceptée et valorisée.

**Processus d'écriture.** Procédé qui renferme cinq étapes : préécriture, rédaction, révision, correction, publication.

**Processus de lecture.** Procédé qui renferme cinq étapes : prélecture (intention de lecture et exploration du document), lecture (construction du sens à l'aide de stratégies de lecture), révision (retour en arrière), interprétation (examen critique du texte), intégration (jugement critique sur le texte).

**Pronoms.** Mots qui remplacent des noms ou des propositions. Dans cette catégorie, on compte les pronoms personnels (p. ex., je), les pronoms démonstratifs (p. ex., celui), les pronoms possessifs (p. ex., le mien), les pronoms relatifs (p. ex., dont), les pronoms indéfinis (p. ex., chacun) et les pronoms interrogatifs (p. ex., qui). Les pronoms permettent notamment la reprise de l'information tout en introduisant une variation, comme l'illustre l'exemple suivant :

*Le vieil homme était perplexe.*

*Il se demandait si...*

**Proposition.** Unité syntaxique qui comporte généralement au moins un sujet (personne ou chose qui fait ou subit l'action) et un verbe (expression d'une action ou d'un état).

**Proposition subordonnée.** Proposition qui dépend d'une autre proposition qu'elle complète ou détermine (p. ex., «Il pleuvait quand nous sommes sortis»).

**Registre de langue.** Variation à l'intérieur d'une langue en fonction des situations et des interlocuteurs.

**Récepteur ou réceptrice.** Personne qui reçoit un message. (Voir aussi *destinataire*.)

**Saynète.** Petite pièce de théâtre, très courte, avec peu de personnages.

**Schéma narratif.** Dans un récit, ordre dans lequel sont présentées les composantes de l'histoire. Le récit est souvent linéaire et relate en ordre chronologique la situation initiale, l'événement déclencheur, les péripéties, le point culminant, le dénouement et la situation finale. Habituellement, les actions relatées se situent dans une relation de cause-conséquence.

**Sens explicite.** Sens qui est réellement formulé et qui ne se prête à aucune contestation.

**Sens implicite.** Sens qui n'est pas formulé, mais qui est virtuellement contenu dans un énoncé et qui peut en être tiré par déduction.

**Site Web.** Endroit du World Wide Web, accessible par ordinateur, où se trouvent des informations rassemblées par un particulier, un organisme ou une entreprise.

**Situation de communication.** Ensemble des éléments qui conditionnent un échange, que ce soit en lecture, en écriture ou en communication orale. Ainsi, pour mieux comprendre une situation de communication, on détermine l'émetteur et le récepteur, l'intention, le contexte et le message.

**Sonnet.** Poème à forme fixe composé de quatorze vers, qui sont distribués en deux quatrains et deux tercets. Pour le vers, on peut utiliser le nombre de syllabes que l'on veut, mais il faut toujours utiliser le même nombre dans tout le poème. Le sonnet, d'origine italienne, fut adopté en France au 16<sup>e</sup> siècle.

**Stylistique.** Ensemble des procédés utilisés pour rehausser certains éléments de l'expression. Par exemple, on peut recourir à des figures de style, tisser un champ lexical autour d'une notion, varier le type de phrase.

**Substituts lexicaux.** Expressions ou mots qui en remplacent d'autres. Les substituts lexicaux permettent de reprendre l'information en évitant d'employer des termes déjà utilisés. Souvent, l'auteur peut ainsi apporter des précisions, ce qui facilite l'enchaînement des idées. Les principaux substituts lexicaux sont :

- le synonyme (p. ex., «Sa *fureur* de vivre était sans égale; cette *frénésie* le distinguait de...»);
- le terme spécifique (p. ex., «Elle jouait mal de son *instrument*. Son manque d'enthousiasme pour le *violon* expliquait...»);
- le terme générique (p. ex., «Il lui avait dédié un *sonnet*. Ce *poème* lui avait plu et...»);
- le terme synthétique (p. ex., «Elle lui avait demandé de venir. Son *invitation* lui avait paru...»);
- la périphrase (p. ex., «*Jean Chrétien* s'est refusé à tout commentaire. Le *premier ministre* semblait toutefois...»);
- le mot de la même famille (p. ex., «Le gouvernement se propose de *nationaliser* cette industrie. Cette *nationalisation* s'imposerait si...»).

**Texte.** Tout message oral ou écrit qui constitue un acte de communication. (Voir aussi *genres de textes* et *types de textes*.)

**Textes argumentatifs.** Textes qui visent surtout à convaincre. Ainsi, les lettres ouvertes, les éditoriaux, les essais, les dissertations et les pamphlets sont des textes argumentatifs.

**Textes courants.** Textes qui informent, expliquent, exposent ou défendent des opinions ou présentent des données techniques ou administratives. Les définitions de dictionnaire, les articles de presse, les consignes, les modes d'emploi, les formulaires, les affiches publicitaires, les dépliants d'information sont des textes courants.

**Textes descriptifs.** Textes qui répondent à la question «quoi» et qui se veulent le reflet précis d'une réalité. Ainsi, les portraits de personnalités, les modes d'emploi, les consignes et les comptes rendus sont des textes descriptifs.

**Textes dramatiques.** Textes qui relatent une histoire en utilisant des dialogues et qui sont destinés à être joués par des acteurs. La pièce de théâtre et la saynète sont des textes dramatiques.

**Textes explicatifs.** Textes qui visent surtout à faire comprendre. Ainsi, les articles d'encyclopédie, les manuels scolaires, les traités d'histoire, les articles de vulgarisation scientifique, les articles de fond sont des textes explicatifs.

**Textes littéraires.** Textes qui relèvent du domaine de la création dans lequel sont privilégiés l'imaginaire et une esthétique de la langue. Ainsi, les poèmes, les nouvelles littéraires et les romans appartiennent aux textes littéraires.

**Textes narratifs.** Textes qui relatent une histoire. Ainsi, les récits de voyage, les romans d'aventures, les romans de science-fiction, les romans policiers, les biographies, les autobiographies sont des textes narratifs.

**Textes poétiques.** Textes qui visent surtout à créer un univers où priment les sensations, les impressions, les sentiments, les émotions. Les textes poétiques suivent généralement les règles de la versification.

**Types de textes.** Classement en fonction de l'objectif général du texte. On compte cinq types : les textes descriptifs, explicatifs, argumentatifs, narratifs et dramatiques.

**Versification.** Art de faire des vers pour évoquer et suggérer des sensations, des impressions, des émotions, par l'union des sons, des rythmes, des harmonies. Les règles de la versification portent sur des éléments aussi divers que la rime, le décompte des syllabes et l'agencement des vers.

**World Wide Web (ou Web).** Système hypermédia d'accès aux informations sur Internet.

---

Le ministère de l'Éducation et de la Formation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

ISBN 0-7778-8820-3

99-053

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999



Imprimé sur du papier recyclé